

N° 4

Cahier

pour

Notre temps Octobre 2014

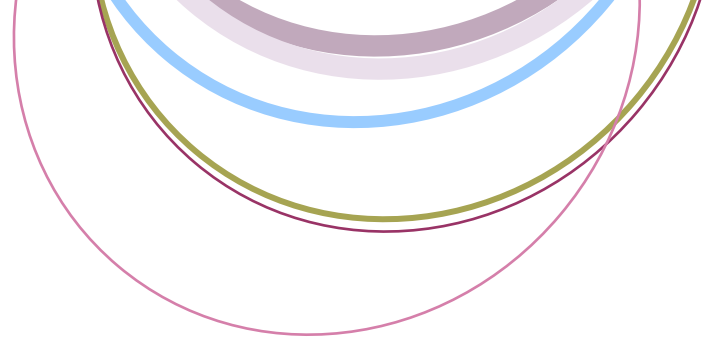


Pour lutter contre le désenchantement, pour limiter les dérives de la démocratie

La citoyenneté active (1^e partie)

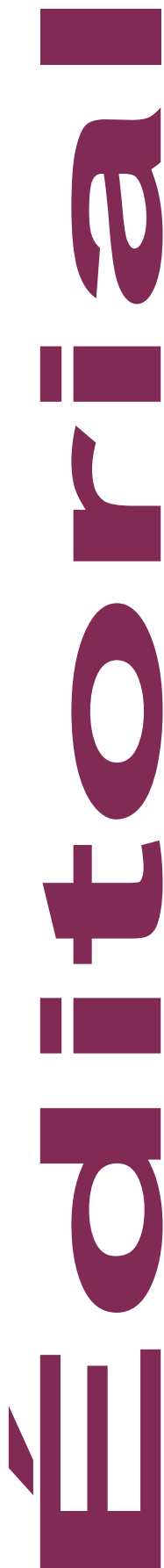
Culture 
et Promotion

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. culture.promotion@wanadoo.fr



Sommaire

Éditorial	3
Présentation générale et théorique	4
Une perspective historique pour mieux comprendre les évolutions en cours localement (Georges Gontcharoff)	
Réinventer et ré-enchanter la vie politique locale (Olivier Dulucq)	
Faire de la politique autrement : la pétition en ligne (Jacqueline Mengin)	
Le sens de l'action collective aujourd'hui (Éléonora Banovich)	
Présentation et analyse d'expériences	14
Développement social local – citoyenneté active : une recherche permanente à l'Arep (Dominique Guilluy)	
Ouvrir des espaces citoyens (Pascale Perron)	
« Le Forum Citoyen » ou comment essayer d'associer les citoyens à la démocratie locale ? (Paul Coulon)	
L'alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise (Jacqueline Mengin)	
« The Social Capital School », un projet qui encourage la citoyenneté active au niveau européen (Julie Geslot)	
La citoyenneté « ailleurs »	27
Gouvernance locale et redevabilité politique : l'expérience du Laboratoire citoyennetés en Afrique de l'ouest (Alisa Herero Cangas, Jaap Bijl et Peter Hochet)	
Une approche sociale de la gouvernance (Julie Daubois et Sébastien Jodoin)	
Pour stimuler et aiguïser la réflexion (bibliographie)	33



Parler de citoyenneté active et de démocratie participative d'accord, mais jusqu'où ? Et comment ? D'ailleurs est-il encore possible d'utiliser ces mots sans débattre de leur réalité pratique ?

Les expériences participatives se multiplient et les débats à ce sujet aussi. Alors que tous les acteurs semblent dire qu'elle est indispensable, la crise de la participation démocratique reste entière. Le taux d'abstentions aux dernières élections européennes vient d'en donner un nouvel exemple. Mais réduire les citoyens à leur rôle d'électeur est une menace à la démocratie puisque cela revient à les limiter à un rôle consumériste et passif.



La participation est une préoccupation qui prend de plus en plus d'ampleur en tant que réponse à la crise démocratique que traverse la société. Et pourtant, elle ne peut être une injonction, venant d'un système qui exclut, à des personnes qui subissent cette exclusion.

On peut émettre l'hypothèse que c'est une conséquence d'un manque de cohérence du politique : que les choix et les comportements des acteurs politiques pourraient mieux correspondre aux valeurs et principes que les acteurs mettent en vitrine !

La participation de tous est nécessaire à la démocratie, elle garantit l'avancement de la société vers plus de justice sociale parce qu'elle permet l'expression des injustices vécues et l'imagination de nouvelles solutions pour les réparer et les éviter.

Il s'agit de considérer que chacun est partie prenante de la société et que, de ce fait, sa parole est nécessaire pour construire les choix que nous faisons collectivement.

Et si on répondait à cette nécessité, il resterait encore à être vigilant quant aux formes parce que, malgré les bonnes volontés, le danger est grand de proposer un « dispositif de plus ». Le rôle des processus de participation n'est pas d'être les instruments qui rendront acceptable de continuer à fonctionner de la même manière qu'aujourd'hui par une simple opération esthétique.

Plus les citoyens sont informés et manifestent leurs opinions, plus les conflits naissent. Mais la démocratie est une forme de relation aux autres qui accepte la conflictualité et la diversité. Elle est intrinsèquement liée aux conflits et ne peut exister sans eux. Peut-être même que les démocraties les plus vivantes et effectives sont celles qui l'organisent ou l'encouragent.

Ce cahier est l'occasion d'une capitalisation, non exhaustive, des expériences et connaissances existantes dans le réseau Culture et Promotion aux sujets de la citoyenneté active et de la démocratie participative. Il regroupe des textes écrits pour l'occasion. En première partie, quatre textes permettent un premier tour d'horizon des enjeux sur le sujet. La deuxième partie présente diverses expérimentations existantes en France et en Europe. Enfin, la dernière partie ouvre vers des expériences et des analyses dans d'autres parties du monde.

Pascale Perron,
Chargée de mission au Céas des Côtes-d'Armor

Présentation générale et théorique



Une perspective historique pour mieux comprendre les évolutions en cours localement

Georges Gontcharoff

Les pratiques et l'encadrement idéologique et législatif de la participation citoyenne sont anciens et il faudra commencer par une brève perspective historique pour mieux comprendre les évolutions en cours. L'observation de ces évolutions est fragmentaire : quelques monographies de villes, sous l'angle politique ou sociologique, quelques rapports des rares observatoires locaux de la démocratie locale, aujourd'hui tous disparus (Niort, Poitiers et surtout Paris...), quelques tentatives de compréhension synthétique (Blondiaux, Bacqué, Paoletti...), quelques colloques, surtout dans le cadre du volet « participation des habitants » de la politique de la ville (le rapport le plus récent est de Bacqué et Mechmache en 2013). Que peut-on tirer de tout cela qui nous permette, dans une dernière partie, d'avoir un minimum de vision d'avenir ?

La montée en puissance du concept de participation

Dans la période contemporaine, c'est au début des années 60 que se développe, en théorie beaucoup plus qu'en pratiques, l'idée d'une intervention citoyenne dans la vie locale. Le mérite d'avoir mis ce problème en avant revient à quelques milieux associatifs issus de l'éducation populaire, et principalement à l'Association pour la démocratie et l'éducation lo-

cale et sociale (Adels, 1959), aujourd'hui disparue. Une formule datant du début de cette association résume bien l'ambition : « *Faire du citoyen passif d'une commune sous tutelle, un citoyen actif d'une commune émancipée* », formule qui contient à la fois l'utopie de la participation et l'utopie de la décentralisation.

Quelques expériences municipales sont menées en marge des grands partis, principalement par les Groupes d'action municipale (GAM), à Grenoble, Valence, Rennes, La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Hérouville-Saint-Clair et quelques autres lieux. Les élections municipales de 1971, et surtout celles de 1977, sont marquées par une grande extension du discours participatif, mais les pratiques ne suivent pas toujours. Le summum est atteint par le programme municipal du Parti socialiste en 1977, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il a été rédigé par une commission comportant de nombreux membres de l'Adels et des GAM adhérents ou non au Parti socialiste, sous la plume de Jean-Pierre Worms. Ce texte mérite d'être relu aujourd'hui, car il résume parfaitement l'état de la question de la participation à cette époque. Malheureusement, comme souvent dans les partis, une fois voté, le texte est remisé dans un placard et les élus locaux, maîtres chez eux, font ce qui leur plaît, c'est-à-dire



retombent souvent dans un pouvoir descendant et condescendant qui ignore ou minimise l'expression de la société civile organisée.

Curieusement, la poussée de 1977 ressemble, rétrospectivement, à un phénomène de mode. Dès le retour de la gauche au pouvoir central (1981), on assiste à un reflux des pratiques participatives locales, selon la célèbre formule de Pierre Mauroy, maire de Lille, alors Premier ministre : « *Maintenant que le peuple a de bons élus, que le peuple reste tranquille* ». À lire attentivement les lois actuelles qui constituent l'acte III de la décentralisation, on s'aperçoit que les choses n'ont guère changé. Toute disposition concernant la participation en est complètement absente. La loi est faite par les élus pour les élus. Le citoyen qui devrait en être le premier bénéficiaire en est totalement écarté.

Les formes anciennes de la participation

Des années 70 aux années 90, la participation consiste principalement à proposer aux citoyens des instances de participation conçues par le pouvoir. Ce sont d'abord des instances conçues localement sans bases législatives, comme les commissions municipales « ouvertes », les commissions mixtes extramunicipales qui mêlent élus et citoyens, une première génération de comités de quartier, des structures ad hoc et limitées dans le temps de participation sur un projet local précis. Dans un second temps, avec l'acte I de la décentralisation, le législateur s'en mêle et oblige les élus locaux à faire fonctionner un certain nombre de structures participatives : généralisation des conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants, les commissions des usagers du service public, les conseils de consultation des associations dans la loi Paris-Marseille-Lyon, les conseils de développement dans certaines intercommunalités et dans les « pays »...

Comprenons bien que, dans tous les cas, il s'agit d'une « participation octroyée » concédée, organisée, réglementée par le pouvoir, et non d'une « participation conquise » qui serait le résultat de luttes des citoyens qui auraient arraché au pouvoir des instances selon leur conception. Disons autrement qu'il s'agit d'une « offre de participation » émanant du pouvoir et non d'une réponse à une « demande de participation » émanant du citoyen. Les observations et évaluations indiquées plus haut correspondent à l'observation de la manière dont les citoyens répondent ou ne répondent pas à l'offre qui leur est faite.

Les autres processus et procédures de la participation viennent aussi d'en haut : amélioration et extension des enquêtes publiques et des consultations, organisation très encadrée du débat public, obligation de prouver

que les citoyens sont intervenus dans le projet pour que celui-ci soit financé, référendums locaux, droit de pétition. Chaque fois, c'est le pouvoir qui conçoit, qui encadre strictement la liberté citoyenne, qui fixe les règles, qui organise et qui conclut.

Nous en sommes encore très souvent là, et les observations soulignent les limites d'un tel système. Le débat actuel sur la participation, y compris au sein du Parti socialiste, est semblable à celui qui fait rage dans le domaine économique : faut-il privilégier une « politique de l'offre », ou une « politique de la demande » ?

Une question de fond a été posée par Gaston Defferre, en 1981 : peut-on légiférer sur la participation qui n'est pas une affaire d'obligation légale, mais une question de mentalité démocratique ? C'est l'époque où l'on s'interroge pour savoir si « *l'on peut changer la société par décret* ». Et comment change-t-on la mentalité des élus et celle des citoyens ? On n'a toujours pas répondu.

La critique de la participation octroyée

Une analyse de Sherry Arnstein (1968), venue de l'école sociologique de Chicago, généralisée en France assez tardivement, éclaire sur la nature et les limites de la participation descendante que nous avons prônée et pratiquée jusqu'alors. Elle analyse les « huit échelons de la participation » et permet principalement de distinguer l'information partagée comme préalable et premier degré de la participation ; la consultation qui donne un avis, suivi ou non, sur un projet déjà bouclé par le pouvoir ; la concertation qui permet aux citoyens de participer à la construction de projets aux côtés des élus et des techniciens, et, au sommet de la hiérarchie, le « partage du pouvoir », une partie du pouvoir local abandonnée par les élus et donnée aux citoyens, ce qui constitue une utopie rarement atteinte.

On comprend alors que ce qu'on appelle généralement la participation citoyenne se limite aux deux, voire aux trois premiers échelons, et qu'on appelle souvent « participation » ce qui n'en sont que les prolégomènes, ce qui est mieux que rien, mais qui n'atteint pas le cœur du système.

Les analyses monographiques (celles des 123 conseils de quartier de Paris, par exemple) montrent alors que les citoyens comprennent, au moins intuitivement, qu'on ne leur donne qu'une apparence de pouvoir. Pire, que ce que le pouvoir appelle participation, n'est pour lui qu'un gadget pour céder à un phénomène de mode, mais qu'il n'y a pas, derrière, un véritable esprit démocratique de partage de pouvoir. Les initiatives, propositions, travaux, vœux des conseils sont rarement suivis d'effets. Les réponses du pouvoir sont dilatoires ou à côté de la plaque, quand elles existent. Peu à peu, les citoyens participatifs se dégoûtent, car ils ont le sentiment d'avoir été bernés, de s'être « mouillés » pour rien et de ne pas servir à grand-chose. L'absentéisme et le turn-over, dans les instances participatives, s'accroissent. La crise des conseils de quartier est sensible dans presque toutes les villes, jusqu'à constater une existence exsangue et formelle. On pourrait développer une analyse parallèle pour les conseils de développement, notamment en milieu rural. Il faudrait avoir le courage de rénover complètement ce système, en particulier en rendant obligatoire la présence de l'avis des conseils dans les projets de délibération, en obligeant réglementairement le pouvoir à répondre aux documents émanant des conseils, en généralisant et en encourageant l'autosaisine de ces instances, en assurant la publicité des débats.

Mais les observations du fonctionnement réel de la participation octroyée ouvrent les yeux sur un second phénomène majeur : la réalité quantitative et qualitative de l'engagement citoyen. Toutes les études,

notamment celles qui sont menées dans le cadre de la politique de la ville, montrent que ne répondent à l'offre de participation que 2 à 3 % de la population appelée à agir, et que ce pourcentage a tendance à diminuer ces dernières années. Les participations plus nombreuses sont celles qui concernent les mobilisations limitées dans le temps contre un projet : un équipement (comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou le projet d'enfouissement des déchets radioactifs de Bures...), une infrastructure de transport... Les citoyens sont de moins en moins mobilisés autour de contre-projets constructifs, alternatifs, et dans des structures pérennes. Nous ne sommes pas suffisamment armés, méthodologiquement et pédagogiquement, pour retourner une mobilisation citoyenne « contre » en une mobilisation citoyenne « pour ». Il y a certainement là une importante piste de recherche pour ceux qui tiennent à la promotion de l'action collective.

L'évaluation qualitative autour de la question : « Qui participe et qui ne participe pas ? », est encore plus décourageante. Toutes les études convergent : les citoyens engagés font très majoritairement partie des couches moyennes et des « jeunes retraités » (60 à 75 %). Qu'on prenne les revenus, le niveau des diplômes, les professions, on retombe sur le même constat : la participation n'est pas l'affaire du peuple. Elle est surtout celle des « bobos » instruits et ayant des loisirs. Quant au peuple, englué plus que jamais dans les effets de la crise, aliéné par l'individualisme de la consommation et les médias anesthésiants, il est de moins en moins présent, y compris dans les élections locales où il se jette dans les bras du populisme. Pas de jeunes, peu de travailleurs manuels, pas de pauvres, pas d'étrangers dans les instances de participation. Ce déséquilibre sociologique entre les « appelés » de la participation octroyée et

les « élus » qui participent, est dramatique pour notre démocratie. Ce n'est plus, comme on disait autrefois, au temps de la JOC ⁽¹⁾, un fossé à combler entre le peuple et l'Église, mais un fossé à combler entre le peuple et ses dirigeants de tous bords (sauf ceux « *que l'on n'a pas encore essayés* » !).

Nécessité absolue d'une pédagogie active de la citoyenneté

Ces constatations nous ont rappelé qu'on ne naît pas citoyen, mais qu'on le devient. On est dans le domaine de « l'acquis » et non dans le domaine de « l'inné ». Les GAM disaient : « *La citoyenneté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas* ». On devient citoyen en faisant l'apprentissage de la citoyenneté active à l'école et dans les associations d'éducation populaire. Ce n'est pas tellement une question de connaissance (l'instruction civique) que de pratiques d'engagement, de communication, de travail collectif, de coopération, de solidarité, dans tous les aspects de la vie quotidienne. Il ne faut pas se contenter d'une critique de l'école publique qui n'est plus comme à l'origine, « *l'école du citoyen de la République* ». Ce n'est pas en apprenant le Code général des collectivités territoriales – comme une matière à interrogations –, en apprenant tous les couplets de la *Marseillaise*, ou en réverant le drapeau tricolore qu'on devient citoyen. C'est en se sentant responsable du « vivre ensemble », là où on est partie prenante d'une communauté, et en agissant collectivement sur son « milieu de vie ».

Heureusement, toutes les associations d'éducation populaire qui s'étaient laissées enfermer dans la gestion de procédures – et principalement celles qui gèrent des équipements de voisinage – commencent à s'interroger sur le sens de leur action et redécouvrent la pédagogie de la

citoyenneté.

Les élus qui ont financé le fonctionnement des instances de participation doivent comprendre qu'ils doivent financer aussi, aujourd'hui, cette pédagogie qui cultive une pépinière de nouveaux citoyens pour une participation renouvelée.

Les Anglo-Saxons nous ont précédés dans cette véritable conversion, en parlant d'« *empowerment* », c'est-à-dire d'apprentissage de l'engagement citoyen, principalement auprès de ceux qui sont les plus éloignés des procédures et des structures octroyées. En France, le succès récent et rapide du collectif Pouvoir d'agir, est très encourageant.

Donner la parole aux « sans voix », les aider à se situer dans une société de plus en plus complexe, leur donner les ressorts de l'engagement collectif, c'est redécouvrir la promotion individuelle et collective qui est à l'origine de bien de nos mouvements d'éducation populaire. C'est nous obliger à retrouver nos racines, personnelles ou non.

Il ne s'agit pas que d'un discours venu d'ailleurs, mais aussi de pratiques que nous avons à analyser et à adapter à la réalité de notre culture. Le budget participatif venu du Brésil (Porto Alegre), les panels et jurys citoyens, les formes variées de la « démocratie délibérative », les méthodes de construction de compromis, la pratique du tirage au sort à la place de l'élection, venus de l'Europe du Nord, commencent à s'expérimenter chez nous et des premiers bilans assez positifs ont été établis.

Bref, les Anglo-Saxons, toujours méfiants vis-à-vis de l'institutionnalisation, nous ont appris la supériorité du « *bottom-up* » (ascendant) sur le « *up-bottom* » (descendant).

La participation de demain

Si certains propos précédents peu-

⁽¹⁾ – JOC : Jeunesse ouvrière catholique.

vent rendre pessimiste, il y a cependant beaucoup de raisons d'espérer. Partout, sur tous les problèmes de notre société, des citoyens se lèvent et agissent. La natalité associative est toujours aussi puissante. Les projets expérimentaux sont multiples. L'économie sociale et solidaire, l'écologie, les circuits de la proximité, les expérimentations alternatives, les créations culturelles non conformes, foisonnent. Le développement local maintient sa poussée novatrice...

Mais tout cela se fait le plus souvent en dehors de tous les circuits balisés par le pouvoir. L'ignorance volontaire, voire le mépris de l'action publique, creuse une distance de plus en plus inquiétante. Si le pouvoir politique est incapable de se réformer, deux sociétés parallèles vont continuer de se développer et les forces d'innovation et de renouvellement ne chercheront même plus à changer le pouvoir.

Un autre de nos devoirs de l'heure est de travailler à la transition – grand

mot à la mode –, entre un ancien système qui fonctionne de plus en plus mal et un nouveau qui se cherche de plus en plus en dehors de lui.

Comme dans bien des domaines, il nous faut assurer la supériorité de l'ascendant sur le descendant et mieux assurer la rencontre fructueuse entre les deux mouvements, plus complémentaires que contradictoires.



Réinventer et ré-enchanter la vie politique locale

Olivier Dulucq

Témoignage et analyse indignés d'Olivier Dulucq, élu local, militant associatif, professionnel du développement local, Breton, convaincu qu'on peut réinventer et ré-enchanter la vie politique locale.



Nous venons de vivre des élections municipales qui avaient la réputation d'être, avec les présidentielles, l'élection préférée des Français. Elles ont été marquées par un nombre conséquent de candidatures – près d'un million de Français –, des taux d'abstention record – près de quatre électeurs sur dix –, par un nombre conséquent de voix se portant sur les extrêmes et par un radical « *Sortons le sortant* ».

Le président de la République a même déclaré, pour annoncer un changement de Premier ministre : « *J'ai entendu votre message, il est clair* », ajoutant : « *Je n'ignore rien des souffrances de beaucoup d'entre vous* ».

Pourtant, modeste élu local, praticien et militant du développement local et de la vie associative depuis vingt ans, je suis convaincu que l'analyse n'a pas été faite. Le message n'a donc pu être entendu, voire compris.

Crise de la politique et déni de réalité

La crise de la politique, qui n'est pas encore une crise politique, tараude la société française. Le sentiment d'une sous-France, analysée à grands traits par Christophe Guilluy, notamment, se développe, à tort ou à raison. Il y a la France du CAC 40, les bobos des métropoles, de l'ENA et du tohu-bohu médiatique où les uns et les autres sont quasiment interchangeables, et il y a le reste des Français. C'est caricatural et à grands traits.

Mais quand Guy Debord théorisait une société du spectacle, il pointait par avance une des dérives possibles du politique, des politiques. En le paraphrasant, on pourrait écrire ainsi : « *Nous n'allons pas mettre la politique à l'épreuve de la réalité, mais mettre la réalité à l'épreuve de la politique* ». On ne voit, sous couvert de débats politiques, se développer qu'une société spectaculaire marchande.

Et on s'étonne de l'absence des citoyens, convoqués épisodiquement à ces tristes spectacles. Et on se persuade qu'il suffirait de mieux communiquer, quitte à changer de Premier ministre pour ce faire. On change les acteurs, mais on reste persuadé de la pertinence du texte de la pièce... On ne change pas de politique, a fortiori. On ne pense pas un changement de la politique, on espère que la réalité évoluera.

Il faut cesser de demander aux citoyens de s'intéresser à la politique ; il faut exiger radicalement que les politiques s'intéressent aux citoyens. On s'interroge bien souvent sur la formation qu'il faudrait apporter aux citoyens pour entrer dans le concert politique ; il est plus que temps de se demander comment former les élus nationaux à la vie sociale, à la citoyenneté active.

En effet, depuis Jules Ferry, un effort continu d'éducation a été réalisé. Il n'y a jamais eu autant de bacheliers.

Depuis l'essor de la presse quotidienne régionale, puis de la télévision et aujourd'hui d'Internet, les citoyens n'ont jamais été autant informés. Pourtant, contre toute attente, on continue à soupçonner le citoyen de ne pas comprendre, de ne pas savoir.

Sur le terrain : désenchantement et transformations profondes

Dans ma petite commune du Nord-Finistère, j'ai vu, entre deux mandats, des évolutions qui m'inquiètent – à défaut d'inquiéter les gouvernements successifs, de droite et de gauche. Avec mes colistiers, j'ai fait la tournée des maisons pour présenter notre programme. J'ai constaté que des gens très bien insérés dans la vie associative de la cité, ne s'étaient plus inscrits sur des listes électorales, suite à un déménagement. J'ai constaté qu'en l'espace de six ans, on ne nous parlait plus de : « *Comment mieux vivre ensemble* », mais : « *Comment puis-je mieux survivre* ». J'ai entendu, pour la première fois : « *Ce que vous faites ne sert à rien, tout est décidé ailleurs, à Brest, Rennes, Paris et même Bruxelles* ». Il y aurait de quoi désespérer, rejoindre le chœur des pleureuses et se lamenter sur l'individualisme, sur l'égoïsme collectif de cette microsociété. Pourtant !

Les associations sont plus vivaces, les bénévoles plus nombreux, la vie n'est pas forcément meilleure, mais guère plus rude. Cette société locale vit, mais elle n'a pas besoin, elle n'a pas envie de politiques et elle renvoie même ces élus municipaux à une solidarité, de fait, avec les gouvernants. En nous présentant à leurs suffrages, nous participons, nous aussi, à cette comédie, à ce spectacle.

Au niveau national – où je continue de voter –, au niveau régional – où je travaille –, et au niveau local – où je vis –, ces apparentes contradictions

me renvoient à l'impérieuse nécessité, pas tant de « *changer la vie* » ici et maintenant, comme le chante parfois le Parti socialiste, mais de changer la politique, le rapport des politiques à la vie, à la société. Il n'est plus temps de laisser à penser que le changement dépend des politiques, il est impératif que les politiques réalisent, enfin, que la vie a changé.

L'associationnisme, dans sa version contemporaine, n'a jamais été aussi développé. Mes fils s'associent sur Internet avec des amis et des inconnus. L'économie du don et du contre-don provoque des ravages dans le capitalisme à la « grand-papa ». Wikipédia a enterré l'Universalis, les voitures se partagent, les outils se prêtent, etc. La société civile détruit de la valeur en remettant à l'œuvre des valeurs occultées, méprisées : échange, gratuité, co-construction.

La participation n'est plus : « *Comment permettre aux citoyens d'accéder à la politique ?* », mais : « *Comment s'assurer que tous ceux qui le veulent le puissent ?* » et, dans le même temps : « *Comment s'assurer que tous puissent le vouloir ?* » Cela reste une responsabilité majeure des mouvements d'éducation populaire, revisités dans leurs fondamentaux, que de travailler à rendre acteurs les invisibles.

Mais comment envisager des soutiens publics, quand les politiques ne s'inquiètent pas plus que cela de l'absence des citoyens aux urnes, de la non-présence de la société civile organisée dans les instances de participation ? Il y a fort à craindre qu'ils n'investissent guère à redonner aux plus fragiles le pouvoir d'agir...

Réinventer la citoyenneté, rendre acteurs les invisibles

Michel Dinot, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui a créé notamment l'Unadel, vient de disparaître brusquement. Il avait,

chevillée au corps, cette conviction de l'articulation nécessaire du politique et de la société civile, pour faire société, en frottant parfois les points de vue, vigoureusement, mais aussi fructueusement. Il laisse quelques militants convaincus, qui dépendent des uns et des autres, en quête de main secourable, de se retrouser les manches et de constater qu'il y en a deux au bout de nos bras. Il plaisantait souvent en tonitruant : « *Nous sommes deux, ils sont mille, encerclons-les* ».

Et si la non-participation était une bonne nouvelle ! Et si la lucidité des citoyens est de ne plus se prêter à des simulacres de politique ! Et si le nombre, tous les jours plus conséquent, de personnes s'investissant ponctuellement pour donner un coup de main, pour aider, s'entraider, était une grande nouvelle. Si la capacité des citoyens à réinventer l'association, plus ponctuelle, moins empreinte de valeurs proclamées, était réellement mise à l'œuvre.

Les militants de la participation, du développement local, des approches ascendantes, d'une autre mise en œuvre de l'économie, n'ont jamais été aussi nombreux. Ils restent isolés, pas vus par les politiques, mais pourtant bien là. Il s'agit donc de leur donner l'occasion de se rencontrer, de leur donner les moyens d'agir pour ré-enchanter le local, leur fournir un point d'appui pour soulever le monde.

C'est dans cette perspective, inavouée, car encore inavouable, que se relancent les conseils de développement en Bretagne, sous l'impulsion du Conseil régional. Pas un Ceser ⁽¹⁾ local de représentants exprimant les points de vue de leurs chapelles, mais le rassemblement potentiel de tous ceux qui agissent dans les territoires, sous statut associatif, comme chef d'entreprise ou comme enseignant. Il faut montrer à voir aux élus locaux et à leurs fonctionnaires que

⁽¹⁾ – Ceser : Conseil économique, social et environnemental régional.

l'action publique n'est pas le fait des seuls pouvoirs publics, que l'intérêt général agit par une multitude d'ac-

teurs qui n'attendent pas une commande et une subvention pour agir. Ce sont les politiques qui ont besoin

de rencontrer ces acteurs, pas forcément l'inverse.



Faire de la politique autrement : la pétition en ligne

Jacqueline Mengin

Manquant désormais de confiance dans les corps intermédiaires, syndicats et partis, les citoyens sont amenés à tenter de faire de la politique autrement. Ceci d'autant plus qu'ils sont de plus en plus formés et ont accès à de nombreuses sources d'informations. Cette volonté correspond également à l'autonomisation des individus et à la montée en puissance des groupes informels. Ils désirent se faire entendre de façon directe, voir leur parole prise en compte, peser réellement sur les décisions collectives. De fait, les initiatives pullulent, qu'il s'agisse de faire de la politique autrement ou de défendre des causes particulières. Internet constitue un élément essentiel pour les pratiques politiques « *bottom-up* » (ascendante).

Pour répondre à ces besoins, des plates-formes d'hébergement de pétitions en ligne se sont créées, telles *change.org* et *avaaz.org* au niveau international. Elles se situent au cœur du renouvellement des pratiques politiques à l'ère digitale. Par exemple, *change.org France*, créé en 2012, a déjà hébergé 24 000 pétitions, avec chaque mois 24 000 utilisateurs supplémentaires et 700 000 signatures. Il a aujourd'hui 3 millions d'utilisateurs.



De très nombreux exemples peuvent illustrer aujourd'hui la pratique de la pétition en ligne et ses effets.

En 2012, les Jeux olympiques d'été de Londres sont intégralement retransmis par France Télévision, mais pas les Jeux paralympiques. Un ingénieur informaticien, indigné, lance une pétition sur la plate-forme *change.org*.

À partir de là, les associations de la communauté des personnes handicapées se mobilisent et la pétition recueille 20 000 signatures ; la presse s'en fait l'écho. Le 16 août, la direction de France Télévision revoit sa grille en faveur des Jeux paralympiques à une heure de grande écoute. Lors des jeux suivants, à Sotchi, 60 heures de programme leur sont consacrées.

L'Envol Vert est une association luttant contre la déforestation et la perte de la biodiversité. Elle vise dans son action le leader français du secteur, Éram qui utilise, pour confectionner ses chaussures, du cuir issu de la déforestation.

L'Envol Vert lance une pétition sur *change.org*, en pleine période de soldes. Au bout de trois semaines, la direction d'Éram réagit, mais sans rien promettre. L'association mobilise alors les signataires pour qu'ils fassent pression sur la marque en ligne. Un « *flash mob* », médiatisé, est organisé devant le siège du groupe.

Éram finit par promettre de ne plus

utiliser le cuir issu de la déforestation d'ici 2015. Depuis, l'Envol Vert et une délégation de la marque se rencontrent régulièrement pour faire le point sur cet engagement.

Les enseignements de la pratique de la pétition en ligne

- *Un engagement public*

Rejoindre une pétition en ligne requiert un engagement public, car apposer et rendre publique sa signature n'est pas un acte anodin.

En fait, la pétition en ligne est le prolongement des grandes plates-formes de partage, mais elle permet de démultiplier les engagements. Auparavant, de multiples pétitions, protestations, appels, se sont succédé. Ils s'adossaient à des titres de presse, étaient donc soumis aux impératifs de bouclage et privilégiaient les grandes signatures. Tout le monde n'était pas forcément sollicité. On pense aux 121 pour l'insoumission au moment de la guerre d'Algérie ou les 343 « sâlopes » contre la pénalisation de l'avortement. La pétition en ligne permet à chacun de s'engager personnellement et publiquement. Dans les dernières pétitions lancées, environ la moitié des signataires a relayé et rendu public son engagement sur son espace personnel, *Twitter* ou *Facebook*, participant ainsi à leur propagation. Le digital tend ainsi à égaliser les statuts et favorise sans limites la diffusion publique de masse. Il est un vecteur de mobilisation collective.

- *La pétition se déploie dans d'autres formes d'action*

Lorsqu'ils sont organisés de façon informelle, ou groupés en association, les lanceurs de pétitions ne se contentent pas de recueillir des signatures. Ils incitent les signataires à effectuer des interpellations directes, à mener des « attaques » concertées sur les réseaux sociaux ou encore à organiser des manifestations ciblées.

- *Un engagement qui croise le local et le sectoriel*

Beaucoup de pétitions ont un objet local : préservation d'un espace, droit de regard sur l'emploi de financements de collectivités en faveur de tel ou tel objet, mais elles portent souvent des valeurs qui vont au-delà de la situation proprement locale. Par un usage approprié des données, il est possible de repérer des signataires qui se sont engagés lors de situations similaires et qui peuvent donc s'intéresser à celles-ci.

Le digital permet de décroiser les

territoires au travers de luttes thématiques.

- *Les médias peuvent être des relais*

Le succès d'une pétition, couplée à de bonnes relations avec les médias, en multiplie l'impact. Les médias sont sensibles à ces luttes des « petits » contre des acteurs économiques ou politiques importants. La reprise par les médias fait affluer nombre de signataires. Il est donc important de choisir le moment du lancement pour que journaux, radios ou télévisions soient intéressés à la reprise.

- *L'importance de l'identification*

Cette libre organisation permet aussi aux extrémistes de tous bords, aux protestataires obsessionnels, de profiter des opportunités qu'offre la pétition en ligne pour tenter de rallier à leur cause des citoyens isolés, qui n'ont pas toujours les moyens de vérifier le sérieux et l'opportunité de telles propositions.

S'identifier comme association peut être une garantie de mûrissement d'un projet collectif proposé ensuite au public. Ceci est si vrai que des porteurs de pétition ont agi en tant qu'associations temporaires avec leur slogan et un logo. Ce qui fait se demander à *change.org* si l'avenir des mouvements de citoyens en ligne n'est pas aux marques éphémères, cohabitant avec les acteurs plus « institutionnels ».

En conclusion, on peut citer Nicolas Vanbremeersch, PDG de Spintank : « *Ce dynamisme, qui tient plus par la cause que par la structure, est le signe d'un militantisme qui invente de nouvelles formes d'organisation et de tactiques politiques, ouvertes, sachant rendre compte, articuler numérique, terrain et mobilisation médiatique. Actuellement, les institutions refusent d'ouvrir leurs portes à cette expression et parlent de plus en plus de contrôler cette libre organisation. La solution résiderait dans les initiatives des élus et leur adaptation à la participation citoyenne* ».



Le sens de l'action collective aujourd'hui

Éleonora Banovich

C'est en formant une communauté, un collectif, que l'on est force de transformation sociale. Eléonora Banovich, coordinatrice pédagogique au Collège Coopératif en Bretagne et formatrice et animatrice en recherche-action, est également responsable de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Cléves, en Ile-et-Vilaine. Elle redéfinit ici la participation comme un processus de construction du collectif par l'action et l'expérimentation.

Parler de la crise économique, de ses conséquences concrètes et imaginaires, de son impact sur la politique européenne ou de son utilisation comme justification de certaines mesures néo-libérales, est une façon de comprendre et de regarder les événements. Toutefois, ces dernières années, on a vu aussi une autre forme de réaction (ou re-action) à ce discours de « crise » : la crise du système économique capitaliste est l'occasion

d'ancrer et d'expérimenter de nouvelles formes de sociabilité face à la perte de lien social, de nouvelles formes d'économie et d'organisation locales face à l'éclatement des territoires vécus de la proximité, de nouvelles formes de participation face à la crise de la représentation.

Le discours sur la crise est, bien sûr, le discours des médias. Mais, comme tout discours public, il a une valeur performative et il participe à la construction de l'imaginaire collectif ou, heureusement, des imaginaires collectifs qui réagissent face à cette « crise ». La



pluralité devient donc un nouveau mot d'ordre de notre époque qui compose, avec d'autres termes de plus en plus utilisés, mobilisés et instrumentalisés, un vocabulaire fait de « notions valises » qui se retrouvent à décrire plus un discours de sens commun que des pratiques ou des positionnements clairs.

Face à cette perte de sens des termes qui ont représenté pendant quelques années des espoirs de changement et de renouveau des acteurs sociaux, il me semble intéressant de souligner un lien qui est trop souvent mis de côté : le lien entre « participation » et « action collective ».

S'il faut redonner à la participation un rôle de facteur de changement, il est important de la construire comme une occasion d'expérience collective. C'est aussi un moment d'apprentissage de l'action en groupe et de la valeur qu'elle peut avoir en tant que créatrice de lien social, de changement par l'expérimentation ou d'« innovation » sociale. C'est donc une participation qui construit des espaces nouveaux et de nouvelles formes de citoyenneté, qui met en cause les rôles et les tâches attribués aux différents acteurs sociaux et qui cherche à proposer des organisations « autres ».

Ces pratiques, qu'on appelle innovantes, ne le sont pas toujours, car elles reprennent souvent des pratiques anciennes. Elles sont le résultat de l'hybridation des cultures (et pas seulement des cultures nationales, mais aussi des cultures de classe, des cultures professionnelles...), ou elles s'inscrivent dans des courants qui existent depuis longtemps en France, mais qui, faute de reconnaissance, surprennent encore. Ces pratiques ont toutefois une valeur d'innovation, dans le sens qu'elles sont effectivement porteuses d'un changement et notamment d'une remise en cause d'un système poli-

tique et économique inadapté, selon certains, à accompagner les expérimentations collectives.

Partir de la notion d'action collective, pour interroger la nature de ce « collectif » et sa valeur dans le processus de changement, nous permet ainsi de redéfinir le sens du mot participation pour essayer de lui redonner sa valeur politique et relationnelle.

Agir ensemble, mais comment ?

Les acteurs, qui agissent par définition, peuvent mener des actions individuelles, mais aussi des actions collectives. L'action collective, si le processus de participation est effectif au sein du groupe, peut être aussi portée par ce que Michel Lussault appelle un acteur collectif (Lussault, 2003). Les acteurs collectifs agissent selon une stratégie négociée et une intention partagée entre les membres qui constituent le collectif, et déploient ainsi une « organisation », qui est un « construit social » avec ses enjeux et ses jeux de pouvoir internes et externes (Boudon, Crozier, 1982). En agissant ensemble, le groupe développe une culture collective qui n'est toutefois pas décontextualisée : l'acteur est aussi un sujet historique dont les actions sont déterminées socialement et historiquement (Touraine) et se construisent à partir de son « habitus » – le bagage culturel que chaque individu cumule lors de son expérience dans différents espaces de socialisation (Bourdieu). L'acteur construit son action et sait la négocier au sein d'un groupe, aussi, en rentrant en relation avec les autres, joue-t-il un rôle qui se définit dans l'interaction et qui définit ainsi les rôles des autres (Goffmann, 1973). Il y a donc des moments successifs de l'action qui la construisent en tant qu'action collective (Cefai, 2012).

Comprendre comment les individus agissent ensemble, comment se jouent leurs interactions en fonction de leurs positions sociales, du con-

texte historique et des stratégies de chacun, permet d'envisager les occasions d'actions collectives comme des espaces de relation où le but de l'action menée doit être aussi important que la qualité des interactions entre les personnes. Cette attention pour les dynamiques de groupe amène à donner une valeur importante à la notion de collectif et aux étapes de sa construction.

Collectif, communauté, pluralité

Si l'action collective doit se construire comme un espace de relations et comme une expérience de développement du groupe, il est important de clarifier de quel groupe on parle. Car on pourrait aussi parler de communautés, en spécifiant, pour ceux qui associent ce terme au communautarisme, la signification qu'on lui donne.

La société et la conception classique de communauté peuvent être opposées. La société est fondée sur la stricte individualité des intérêts, alors que la communauté s'établit sur la base d'une identité substantielle de volontés assimilées en créant des relations sociales personnalisées (Boudon, Bourricaud, 1982).

Roger Brunet définit la communauté comme un groupe social uni par des intérêts de même nature, avec quelquefois des origines communes et souvent un territoire commun. Il souligne que pour avoir une communauté, il faut un processus d'adhésion volontaire ou une prise de conscience (Brunet, Ferras, Théry, 1993). Il y a effectivement une sorte de méfiance française face au concept de communauté. Cette crainte naît d'une confusion entre la notion de « communauté » et celle de « communautarisme » qui associe la communauté à l'idée de renfermement, de repli sur soi, voire de sectarisme, en considérant que nous n'avons le choix qu'entre une République, une et indivisible, et le choc des communautés (Gouëset, Hoffmann, 2006).

Les groupes, s'ils restent ouverts à la

relation et à la confrontation avec l'extérieur, mais aussi en interne, sont des forces sociales qui peuvent permettre de mettre en place des actions collectives et de recréer du lien social. Si nous partons du postulat que nous pouvons développer des appartenances multiples et que nous sommes capables de les percevoir de manière non exclusive, les groupes deviennent des ressources : c'est-à-dire que je me sens étudiante, mais que je peux avoir des appartenances religieuses, politiques ou autres et, par conséquent, faire partie de plusieurs groupes. C'est une conception pluraliste de la communauté qui permet de reconnaître les différences de pouvoir existant dans la communauté, ce qui peut créer les bases d'un vrai dialogue entre acteurs où chacun est libre d'exprimer ses besoins sans devoir s'uniformiser au groupe (Heskin, 2001).

Cette conception rejoint le paradigme de la « passion communautaire ». Le « tribalisme postmoderne », que Michel Maffesoli décrit, s'oppose à l'individualisme occidental exprimé dans le concept d'identité. Selon Michel Maffesoli, on passe aujourd'hui de l'individu avec une identité stable qui exerce sa fonction dans des ensembles contractuels (l'État démocratique par exemple), à la personne qui a des identifications multiples et qui joue son rôle dans des tribus affectives partageant un projet commun (Maffesoli, 2001).

La communauté peut donc être définie comme un système dans lequel les acteurs interagissent et se définissent réciproquement en déterminant la qualité de vie possible et désirable au sein du système. Toute action sur le territoire construit ou détruit des possibilités pour les sujets de la communauté et contribue à donner un sens et une valeur à la même communauté. En effet, la communauté est « *ce que les gens pensent qu'elle est* ». Ce sont les individus dans leurs relations qui en construisent la réalité. Ce qui est important est donc de comprendre quels sont les processus qui construisent et qui donnent sens à la communauté en tant que concept négocié (Branca, Colombo, 2003).

Une communauté, comme concept négocié, correspond à une action collective qui construit le développement du groupe comme une succession d'expériences. Ces expériences sont porteuses de changement pour les individus, mais aussi pour la société. Le petit groupe, qui est à la charnière des personnes et des organisations sociales plus vastes, se trouve à être le foyer de changements susceptibles d'intervenir dans les deux directions (Mucchielli, 1967).

Action collective et participation

Il est intéressant de redéfinir la participation en tant que processus qui s'articule à la construction du collectif par l'action et l'expérimentation. Souvent, la participation reste à un premier niveau d'implication des acteurs,

où c'est un système expert au rôle central qui propose une occasion d'action prédéfinie.

Toutefois, un moment d'implication peut être une occasion de reconnaître et de légitimer la participation des acteurs à l'espace relationnel qu'on veut construire.

Il s'agit de favoriser le passage à une participation définie comme le développement de subjectivités individuelles et collectives qui vont décider des actions à mettre en place pour un changement, en se fondant sur les ressources et les compétences en présence.

Pour permettre le passage de la simple implication à un processus de participation, il est nécessaire de prendre soin du relationnel entre les acteurs. Faire attention aux relations qui construisent le collectif signifie créer les conditions d'une connexion émotionnelle entre les individus qui permettent le passage de l'individuel au collectif, grâce au dépassement du sentiment d'isolement et d'impuissance des individus, ainsi le groupe agit comme une caisse de résonance.

Pour favoriser l'action collective et l'engagement, il est aussi nécessaire pour les acteurs de percevoir, en plus d'un espace relationnel accueillant et légitimant, un certain sentiment de pouvoir sur la situation. Le sentiment de pouvoir vient entre autres de l'appartenance au collectif, mais il est important que le groupe ait de réelles

Bibliographie

- Boudon R., Bourricaud F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, Paris, 1982.
- Branca, P. e Colombo F., « L'azione dialogica come processo di empowerment sociale », in *Animazione Sociale* n°1, EGA, Torino, 2003.
- Branca, P. e Colombo F., « La ricerca-azione come metodo di empowerment delle comunità locali », in *Animazione Sociale* n°1, EGA, Torino, 2003.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, Paris, 1993.
- Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Paris, 1981.
- Cefai D., Perrou L. (sous la direction de), *Erwin Goffmann et l'ordre de l'interaction*, PUF, Paris, 2012.
- Goffmann E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, Paris, 1973.
- Gouëset V., Hoffmann O. (2006). « Communauté. Un concept qui semble poser problème dans la géographie française », in Sechet R., Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR, coll. « Géographie sociale », p. 263-275.
- Heskin A.D., *The struggle for community*, Westview Press, Oxford, 1991.
- Lussault M., Levy J., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.
- Maffesoli M., Tribalisme postmoderne in Rasse P., Midol N., Triki F., *Unité-diversité, les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- Mucchielli R., *La dynamique des groupes, Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*, éditions ESF, Issy-les-Moulineaux, 1967.
- Touraine A., *Sociologie de l'action*. Paris, Les Éditions du Seuil, 1965.

marges d'actions sur le contexte qu'il souhaite changer et auquel on lui propose de participer. Une autre source du sentiment de pouvoir, qui peut construire l'intérêt pour la participation, est le sentiment de propriété par rapport au problème traité. Il doit

être ressenti comme important par les acteurs eux-mêmes et par rapport à un parcours de changement au sein duquel la présence de chacun est aussi importante que la présence du collectif.

Si on regarde le terme de participation en tant que processus d'action collective ainsi redéfini, on peut saisir l'importance de toutes ces expériences collectives et leur valeur en tant que réels espaces de participation à notre société.

Présentation et analyse d'expériences



Développement social local – citoyenneté active : une recherche permanente à l'Arep

Dominique Guilluy

On retrouve la notion de citoyenneté active dans celle du développement social local et dans le contenu même de la charte de l'Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep).

Favoriser une citoyenneté active par laquelle les individus deviennent acteurs et auteurs dans le développement de la cité est un enjeu fort des actions de développement local, telles qu'on peut les développer à l'Arep. C'est aussi une manière d'intervenir auprès des habitants, qui respecte la charte de l'Arep : *« Aider les hommes à se faire libres, à exercer leur créativité, à se porter responsables, à influencer positivement sur la marche de la société. (...) Ils ne le feront efficacement que s'ils s'unissent à d'autres qui ont la même conviction qu'eux. (...) Aider l'homme à prendre conscience de sa valeur et l'informer de ce qui pourrait améliorer son existence »*. N'est-ce pas, d'une certaine manière, en redisant ces lignes « fondatrices », une façon de décrire la vision qu'on peut avoir de la citoyenneté ?

Outre un statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté se définit aussi par des valeurs : la civilité, le civisme, la solidarité. Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du droit de vote.

Le développement **local** désigne l'évolution qualitative d'un territoire. Il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet. Le développement **social** ajoute la dimension de solidarité. Ses valeurs participent de l'autonomie du projet, de l'éducation tout au long de la vie, de l'engagement citoyen. Sans une approche transversale et globale, ses méthodes sont participatives pour le diagnostic, le projet et l'évaluation. Le développement social local a comme principale orientation de favoriser une **citoyenneté active**. C'est ce qui fait émerger un enjeu méthodologique central : *« Créer les conditions d'une véritable expression des habitants et générer des modes de coopération et de concertation entre habitants, élus locaux, institutions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques territoriales et contribuer à la lutte contre toute forme d'exclusion en aidant les femmes et les hommes à jouir de leurs droits et assumer leurs devoirs vis-à-vis de la société »*.

Cette question d'expression, mais aussi de mobilisation des habitants, est discutée dans la suite du document par les enseignements des actions que l'Arep développe. Nous nous appuyons sur l'expression des préoccupations des habitants comme point d'ancrage de la mobilisation « active » et indirectement comme



façon de réunir les gens autour d'un projet commun (cf. valeur solidarité de la citoyenneté).

La citoyenneté à La Réunion en quelques constats

La Réunion s'est construite sur une histoire relativement courte et particulière qu'il serait trop long d'expliquer. Par ailleurs, les cités urbaines ont explosé en trente ans ; leurs habitants y vivent depuis à peine dix ans et n'aspirent pas à y rester. Ils ne sont pas propriétaires de leur bien et les bailleurs constatent qu'ils ne s'approprient même pas les parties communes. Ce comportement se poursuit même quand ils ont la perspective d'acheter leur appartement. Ces populations très démunies vont penser à leur propre problème avant de penser aux autres et à leur quartier.

Les habitants rencontrés au travers

des diagnostics participatifs parlent presque toujours du manque de civisme et de civilité de leur voisin, des jeunes. Ils regrettent parfois le manque de solidarité entre personnes, mais témoignent aussi de toute leur défiance envers les autres. Ils regrettent qu'il n'y ait pas plus d'animation au sein même de leur quartier, mais ne prennent pas l'initiative. Les associations suivies au travers du Dispositif local d'accompagnement (DLA) expriment « *une baisse de vocation au bénévolat* ». Comme en Métropole, le taux de participation aux élections est en constante baisse.

Mais il y a également des signes encourageants. La dynamique de création des associations n'a jamais été aussi forte que cette décennie. Chaque année, il se crée en moyenne 900 nouvelles associations dans le département et c'est en augmentation linéaire depuis dix ans (contrairement à la métropole). On compte plus de six associations nouvelles pour 1 000 habitants en cinq ans ⁽¹⁾. Des collectifs émergent. Ainsi, l'association de jeunes, qui a témoigné lors du forum de l'Arep de sa volonté de plus s'affirmer, s'est lancée dans la représentation politique (candidature politique aux municipales dans la commune de Saint-Denis).

Difficile mobilisation des habitants dans les quartiers, dans le cadre d'actions de développement social local

Les actions de développement social local (DSL) développées par l'Arep ont les caractéristiques suivantes. Elles se limitent dans le temps, de trois à quatre années dans des quartiers de 300 à 1 500 foyers en moyenne. Elles débutent toujours par une phase de diagnostic. Un mandat institutionnel est confié à l'Arep (for-

mulé de façon suffisamment générale) et il bénéficie ainsi d'un financement ciblé pour conduire l'action. L'intervenant, animateur de développement social local (ADSL), est en général une conseillère en économie sociale familiale (CESF) ou équivalent. L'enjeu de la prise de relais en fin d'intervention est important. L'Arep veille donc, au fil du temps, à l'accompagnement, à la formation d'acteurs partie prenante du plan d'action élaboré en lien aux habitants.

Le problème majeur qui se pose à l'ADSL est la mobilisation des habitants. Quels habitants mobiliser et comment s'y prendre ? L'Arep a pu constater que la mobilisation des habitants variait en fonction de la diversité sociale et territoriale, avec des publics localement très en attente (ex : certaines zones rurales oubliées) ; de l'existence de personnes ressources ; des antécédents dans le quartier ; de l'existence d'associations relais (plus ou moins partisans ou concurrentes) ; de l'échelle territoriale (le quartier ne doit pas être trop étendu) ; des préalables à résoudre pour la population que l'on ne maîtrise pas ; et de l'animateur de développement local.

De même, une fois que la dynamique a été lancée, il est parfois difficile de maintenir la mobilisation dans le temps : absence de continuité de l'action en fonction de divers aléas institutionnels et de financement ; changement d'intervenant ; manque d'écoute, de soutien institutionnel ; réalisations qui tardent à se concrétiser ; diagnostic pas bien fait ou l'impression des habitants de n'être pas vraiment maîtres du jeu... qu'en définitif, on les manipule...

Quel mode opératoire facilitateur ?

Alors, avec le recul, que faire ? Une action de développement social local

n'aura de réussite que si la mobilisation des habitants se fait, et de manière conséquente. Voici les principes qui permettent d'espérer de vrais résultats en matière de mobilisation « durable » :

- **La mise en œuvre d'une méthodologie appliquée de manière « entière », sans concession et adaptée aux enjeux préalablement évoqués.**

L'Arep utilise la méthode Gerdal ⁽²⁾. Basée sur une dynamique collective, les préoccupations sont exprimées en groupe, en confrontation bienveillante avec d'autres habitants. La formulation des préoccupations des habitants (« *Comment faire pour* » et comment contribuer à résoudre ces préoccupations), la formalisation d'un plan d'action et une évaluation faite ensemble, impliquent les habitants tout au long de la dynamique et sur leurs problèmes. L'animateur n'est qu'un « *simple aide méthodologique* ».

C'est ce faire « ensemble » depuis l'origine de l'intervention qui, pour l'Arep, est un moyen d'amener les personnes à mesurer l'intérêt de démarches solidaires : « *On a un problème, une préoccupation commune et ensemble on se rend compte qu'on a les moyens de la résoudre* ».

- **Il faut faire preuve d'ingéniosité pour que les personnes fassent le premier pas et l'animateur doit avoir la posture et une formation adaptée.**

On parle de réunion initiale ; encore faut-il que les personnes viennent s'exprimer la première fois. À la maison, c'est facile, mais sortir de chez soi, s'exprimer en public, c'est plus difficile. Souvent le porte-à-porte ne suffit pas pour mobiliser. Un repas ou une sortie dans la convivialité peut permettre d'améliorer la confiance mutuelle, mais il faut aussi que les personnes puissent apprendre à connaître l'ADSL. L'ani-

⁽¹⁾ – Panorama du secteur associatif à La Réunion (Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale – DJSCS, janvier 2014).

⁽²⁾ – Le Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et actions localisées (Gerdal), est une association ; Claire Ruault, sociologue, chargée de recherche et de formation Gerdal. Professeur intervenant à l'IRC Montpellier, 02 99 07 98 68, c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

mateur doit prendre soin de se faire identifier par les personnes, tout en donnant la bonne image que l'on peut attendre de lui (neutralité, capacité d'écoute, simplicité, sérieux, ouverture d'esprit, confidentialité...). Ce n'est pas le sauveur, ni l'expert ! « *Ce n'est pas celui qui va faire " un n'affair " pour nous* »... Il doit y avoir très rapidement au moins une chose concrète qui se réalise. C'est un signe d'encouragement pour les habitants qui, d'emblée, partent d'une croyance limitée en leur capacité, mais aussi dans la capacité des politiques « *à les écouter* » et/ou les aider. La mobilisation initiale doit donc vite se traduire en premières actions collectives.

- **Les partenaires institutionnels, les acteurs techniques, doivent être en mesure d'écouter ce qui remonte du terrain.** Par le biais de comité technique et de pilotage, l'Arep tente de réunir ces conditions et d'entretenir une dynamique de co-construction habitants et institutions. Ils doivent se positionner aussi dans le temps : faire émerger la participation d'habitants prend du temps à construire et, ensuite, à se concrétiser par le biais d'actions. Six à huit mois sont nécessaires pour lancer la dynamique. L'opérateur doit pouvoir développer son intervention de manière sereine sur au moins trois ans. Ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui.

- **Les habitants ont besoin de compétences et de ressources :** des éléments de communication interpersonnelle (mieux se connaître et mieux comprendre, vivre les relations avec les autres, reprendre confiance en soi...) ; des groupes de parole pour pouvoir régulièrement échanger librement sur ses peurs, ses motivations... ; des informations sur ce qui se passe dans leur quartier ; le suivi de formation en lien à l'illettrisme...

- **La dynamique doit pouvoir perdurer au-delà des années d'inter-**

vention de l'Arep. On en revient alors à l'enjeu de prise de relais de l'action, progressivement, par des acteurs locaux, mais aussi par la formation d'accompagnement de ces acteurs au fil du temps.

Du moment où on a pu les développer dans de bonnes conditions, les actions de développement social local ont amené de réels résultats, durables dans le temps. Des dynamiques d'habitants émergent et se structurent. De nombreuses associations en sont issues et se sont développées. Des infrastructures ont été financées pour aider au développement des ateliers portés par les habitants. Bien sûr, les actions ne touchent directement qu'une portion des habitants les premières années, mais ces personnes pourront, par la suite, en entraîner d'autres dans leur sillage.

Quel défi pour demain ?

Notre conviction reste qu'un moyen solide de promouvoir la participation citoyenne des personnes, réside dans la **mobilisation des habitants d'un quartier autour d'un projet qu'ils porteront en commun, construit autour des problèmes qu'ils partagent**. C'est une démarche qui prend du temps et qui ne va toucher, à court terme, que ceux qui auront « *saisi la perche tendue* ». Dans un contexte d'oisiveté, d'ennui, d'absence d'emploi, les personnes ainsi impliquées pourront relancer leur projet personnel, se repositionner dans la société. Une contribution à une plus **grande solidarité** entre les habitants est ainsi permise.

Comment le faire à une échelle plus large ? L'Arep propose un mode opératoire : 1) la conduite sur quelques quartiers, particulièrement en retard, d'actions de dynamisation sous forme ADSL ; 2) la conduite de formation/action auprès d'associations (ou autres acteurs) intervenant sur des quartiers, pour qu'ils puissent développer ce type d'intervention – ainsi,

on se trouve en situation de démultiplication ; 3) la sensibilisation des élus aux intérêts de ces démarches ; 4) la construction en s'appuyant sur la recherche et le développement de ressources qui pourront aider les intervenants sur les quartiers et alimenter la démarche de formation.

La notion de citoyenneté est plus complexe qu'une simple dimension de solidarité. Avec des valeurs de civisme, de civilité, de solidarité, avec une composante politique (les européennes 2014 mettent en exergue la question), on devine que l'éducation populaire doit évoluer dans ses réponses. En s'appuyant sur les grandes lignes méthodologiques formulées ci-dessus, voici des orientations qui méritent d'être creusées :

- **Une confiance et des « compétences » retrouvées ?** Cela concerne la confiance que les personnes ont en elles, mais aussi envers les institutions et les autres habitants. Cette confiance passe aussi par l'(le ré-)apprentissage du savoir-faire, même basique, dans un ensemble de gestes qui permettent de participer à la construction de son cadre de vie, mais aussi en matière de civisme. À La Réunion, il a existé des transmissions intergénérationnelles. Celles-ci s'étiolaient, en particulier dans les zones urbaines. On s'en rend compte autant en matière de savoir cuisiner, de savoir jardiner ou bricoler, que de « **savoir vivre et être dans son environnement** ». La transmission intergénérationnelle ne fonctionne pas ou n'est plus suffisante. Développer des « ateliers citoyens » est une réponse. L'enjeu n'est plus/pas de susciter simplement l'envie, mais aussi d'apporter du savoir, de la compétence et des « ressources » au citoyen.

- **Le développement de modes opératoires avec les collectivités faisant plus participer les habitants.** À l'échelle communale ou intercommunale, il y a une réciprocité

à trouver. La confiance doit se jouer des deux côtés. Un travail de sensibilisation des élus est nécessaire dans ce cadre. Pour cela, il faut pouvoir être en mesure de leur montrer la plus-value de ces démarches.

- **La promotion du civisme et de la civilité par la valorisation des initiatives.** Faire participer des personnes à des actions de jardinage, de recyclage, les impliquer dans les enjeux de développement durable, pro-

mouvoir leurs actions, peut renforcer la participation des personnes. Il faut changer l'image de celui qui s'implique aux yeux des autres. Faire témoigner des habitants de leur propre expérience auprès d'autres habitants peut être très motivant si suffisamment encadré.

- **Développer la sensibilisation et la formation aux nouvelles technologies très demandées.** La société évolue avec des loisirs « à domicile »,

au travers des nouvelles technologies. La communication entre personnes se fait maintenant au travers Internet et/ou par webcam interposée.

C'est aujourd'hui un frein à beaucoup de choses, mais cela paraît incontournable. Comment faire de cette contrainte un atout ? Peut-on (et comment) faire des nouvelles technologies un moyen de promouvoir la participation citoyenne ?



Ouvrir des espaces citoyens

Pascale Perron

Fondé en 1968, le Centre d'étude et d'action sociales des Côtes d'Armor (Céas 22) est une association qui agit en menant des recherches-action et en organisant des forums citoyens. Il propose également des formations.

L'objectif de l'association est de s'engager, par l'éducation populaire, à contribuer à la promotion de la citoyenneté et de la démocratie. Les citoyens sont en capacité de co-crée une certaine dimension de la communauté ou du monde auquel ils veulent prendre part.

Chacun est légitime pour parler de sa participation à la vie locale, des projets qu'il aimerait voir naître, de sa lecture de la réalité... La gouvernance interne, autant que les animations et les projets dans lesquels le groupe s'inscrit, sont des occasions d'inventer une culture et des façons de faire, à partir des valeurs que les adhérents partagent.

Les méthodes de travail choisies sont celles de la co-construction et de la participation, en cohérence avec la visée.

Il existe une envie de mettre en commun les savoirs, de s'approprier des connaissances et d'acquérir des compétences. Mettre en acte est en lien direct avec cette construction des sa-

voirs. On réfléchit pour agir, pour construire l'action et on analyse les actions pour comprendre ce qui se joue, les deux pôles sont indissociables.

La recherche-action en cours sur les solitudes est un espace pour le faire. Suite à un diagnostic et à la constitution d'un groupe d'adhérents actifs, intéressés par les sujets de société et mobilisés pour une démarche d'auto-formation, le thème des solitudes a été retenu comme objet de recherche et d'action. Le Céas 22 pilote donc une recherche-action sur le thème des solitudes dans le Pays de Saint-Brieuc.

Nous avons pris le temps de chercher ensemble notre méthode de travail. En effet, la manière dont nous travaillons est aussi importante que le sujet sur lequel nous travaillons. Nous construisons une expertise sociale, ce n'est que plus tard que ce sera visible. Ce qui semble intéressant, c'est la dynamique que cela peut faire naître en mettant autour d'une même table des acteurs et en élargissant les réseaux.

D'autres moyens pour « s'autoformer » pourraient être mis en œuvre, tels que des conférences-ateliers : des temps où l'on invite un expert



d'un sujet pour avoir l'occasion d'apprendre et de mettre en commun ce que l'on connaît d'un thème particulier.

L'association cherche à organiser, en collaboration avec des acteurs locaux, des forums citoyens où les méthodes d'animation sont pensées pour favoriser la participation, même de ceux qui ne se sentent pas à l'aise de le faire spontanément.

Ouvrir des lieux de débats, d'échanges, de réflexion est une des missions que s'est donnée le Céas 22. Ces espaces sont animés avec des méthodes participatives actives, et construisent une meilleure connaissance des préoccupations des habitants du territoire. Ils permettent également de mettre en action les alternatives que l'on voudrait voir exister dans un objectif de transformation sociale.

Les citoyens agissent face à la crise

En novembre 2013, le Céas 22 proposait aux habitants du Pays de Saint-Brieuc de se rencontrer autour des questions sociales qui les concernaient. Pour ce faire, nous avons invité le président du Conseil économique et social municipal (CESM) de Saint-Brieuc à venir nous présenter le rapport réalisé suite à ses travaux. Cette soirée a été pensée comme une contribution à un processus plus large de développement social local.

La soirée s'est déroulée en trois temps : un premier temps en amphithéâtre, durant lequel les grandes lignes du rapport du CESM de Saint-Brieuc, *Les Briochins agissent face à la crise*, ont été présentées par son président ; un deuxième temps de rencontre et d'échange en atelier ; et, pour finir, une mise en commun assez brève.

Plus de vingt bénévoles se sont impliqués dans la préparation en amont et pour la co-animation des ateliers. Cette préparation a permis de réfléchir au déroulement et aux méthodes d'animation. La volonté du groupe aurait été de vivre les ateliers d'abord, puis de confronter avec le contenu du rapport du CESM, les préoccupations et les constats des participants. Il a été impossible de convaincre le conférencier de nous suivre dans cette proposition.

En atelier, les participants ont été invités à mettre en commun leurs réflexions sur ce qui venait de leur être présenté, puis ils ont pu choisir de travailler sur les thèmes qui leur semblaient les plus pertinents à creuser. À partir des constats et propositions du CESM, les objectifs des ateliers étaient de réfléchir puis de partager des pistes d'actions pour le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Le déroulement proposé était le même dans tous les ateliers mais, en fonction des animateurs et du groupe,

l'expérience n'a pas été vécue de la même manière.

Le temps des ateliers a semblé court aux participants. Certains auraient souhaité pouvoir parler de leurs projets.

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous des jeunes impliqués dans le groupe « Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on n'a rien à dire » de la Maison des jeunes et de la Culture (MJC) du Plateau, et des participants du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Espace crumble. Ils ont pu dire combien ils se sentent en difficulté, parfois, pour prendre leur place lorsqu'on leur offre de participer et lorsqu'on parle de citoyenneté et de démocratie.

Les actions et les initiatives solidaires permettent de continuer à « faire société » si elles pensent également l'intégration en tant qu'acteurs de ceux qui en sont exclus parce que considérés comme inutiles : les vieux, les pauvres, les malades, les handicapés...

Certains ateliers ont exploré plusieurs thèmes et d'autres ont choisi d'en travailler un seul. Les comptes rendus d'atelier font apparaître les préoccupations des participants :

- Des lieux de débat et de prise de décision collective.
- Les transitions économiques et écologiques en marche.
- Le lien social.

La méthode a été appréciée. Elle a suscité des échanges nombreux, nourris et vivants. Les participants attendaient des suites.

Le Céas 22 a rédigé un rapport et l'a diffusé. Trois cents personnes ont été informées de sa publication et il a été téléchargé 150 fois depuis le site Internet ⁽¹⁾.

Lors de ce premier forum, nous avons pu entendre les participants nommer leur envie de mettre en commun ce



qu'ils essayaient, chacun à leur échelle et dans leurs communautés, pour amener la société vers plus de solidarité, un meilleur respect de l'environnement et de la démocratie.

En dehors de l'action du Céas 22, un Collectif pour les transitions citoyennes a été imaginé et créé. Le collectif répond à ce besoin d'une mise en commun des connaissances sur les alternatives existantes dans le territoire. Le Céas 22 a simplement relayé l'information sur la réunion de création de ce collectif.

Qu'est-ce qui doit se construire, changer, pour que cela ait un impact sur la société ? Sur notre territoire ? Lors de cette soirée, le principal besoin exprimé concernait l'animation de lieux de débat et de réflexion.

Plusieurs pistes ressortent du travail effectué :

- Partager des informations sur les différents projets existants menés par les différents acteurs du territoire.
- Développer des lieux de débats.
- Recenser les besoins des citoyens, des associations et des élus, concernant le dialogue élus/citoyens sur la prise de décision publique.
- Favoriser la participation des citoyens et des usagers dans l'action publique.
- Chercher à impliquer de nouvelles personnes.
- Améliorer l'information sur les lieux d'implication et leur fonctionnement.
- Préparer dans nos quotidiens et nos communautés de nouvelles façons de répondre à nos besoins en

⁽¹⁾ – <http://ceas22.com/>

matière de transport, d'énergie et de nourriture.

- Développer l'économie locale à partir de nos propres forces.
- Soutenir les initiatives locales des habitants.
- Contribuer à l'éducation populaire sur le sujet de l'économie.
- Organiser l'accueil des nouveaux habitants à l'échelle du quartier, afin de rencontrer les personnes à proximité.

La méthode valorisant la participation est chère au Céas 22. En tout cas, elle a contribué à faire de la soirée du forum de novembre une soirée vivante où l'on agite des idées, où l'on découvre des intérêts que l'on ignorait auparavant, et aussi une rencontre de personnes assez diverses.

La mise en lien des acteurs et des personnes, c'est aussi un des rôles qui peut être reconnu au Céas 22. En effet, le forum a permis de faire se croiser différents réseaux et, par la suite, de diffuser des informations.

Nous avons également inauguré une forme de partenariat où le partenaire apporte ses réflexions que les participants mettent sur le grill.

Plus largement, cette première expérience en appelle d'autres dans une période où tout le monde s'interroge sur la participation citoyenne. Dans ce domaine, nous pouvons répondre à ce besoin en développant des initiatives proches ou complémentaires. Nous pensons à un panel de citoyens par exemple. Il s'agirait de rassembler des personnes de différents horizons, pour parler de choix de société et de leur place pour les influencer. Que les citoyens se posent la question de leurs pouvoirs et des façons de l'exercer. Nous pourrions également relayer des initiatives telles que celles portées par l'Institut du Nouveau Monde québécois ou par le Collectif Pouvoir d'Agir.

Nous aimerions également construire un observatoire social participatif qui

rassemblerait les constats d'un réseau de personnes sensibles aux questions sociales.

Open Bidouille Camp, à Saint-Brieuc

Pour une certaine part, c'est de notre place et à notre échelle, dans les petits gestes du quotidien et dans le sens qu'on y met aussi, que les alternatives se construisent et que les transformations sociales existent déjà. Mais les initiatives individuelles n'auront qu'un effet limité si elles ne se fédèrent pas dans un « nous » conscient. Et créer ce sentiment d'appartenance et de pouvoir dans des collectifs est déjà une première étape.

Réfléchir aux alternatives en action a été l'occasion de penser et proposer une autre forme de forum citoyen : l'Open Bidouille Camp de Saint-Brieuc, les ateliers de la fabricatruc. Lorsqu'en janvier 2014, au fil des rencontres et des échanges, nous avons entendu parler de ce projet, il nous a semblé répondre directement à une suite au forum que nous avons vécu en novembre 2013.

Apprendre à réparer son vélo ou à tricoter, donner une deuxième vie à un jouet, fabriquer et apprendre à utiliser un composteur ou réaliser des bijoux à partir de matériaux récupérés : voilà un petit aperçu de ce qui a été possible le samedi 19 avril 2014 sur le marché (halles Georges-Brassens) et dans le jardin d'hiver de la mairie de Saint-Brieuc. Tout cela gratuitement !

Plus de cinquante bénévoles ont contribué à faire de cette journée un succès. Environ 890 participations à des ateliers ont été comptabilisées. Le nombre de visiteurs est évalué à 1 500 personnes. Le soir, une Disco-soupe a été organisée. Cela a permis de récupérer 140 kg de légumes qui, autrement, auraient fini à la poubelle.

Le projet a été porté par un collectif d'acteurs locaux : le Céas 22, Les Petits Débrouillards, la matrice et

Myriam Lorant. Ce collectif, s'appuyant sur un partenariat avec Saint-Brieuc Agglomération et la ville de Saint-Brieuc, est né de la volonté de plusieurs associations des Côtes-d'Armor d'organiser et d'animer, dans le territoire de Saint-Brieuc, un Open Bidouille Camp dans la continuité des expériences déjà menées dans d'autres villes françaises.

Le projet est né en juin 2013 entre différents acteurs du numérique à Saint-Brieuc. L'idée n'avait pas été mise en marche. Le Céas 22, intéressé par cette piste d'action, a provoqué une nouvelle rencontre et les acteurs rassemblés ont pris contact avec la ville de Saint-Brieuc qui a été le principal partenaire du collectif organisateur.

Derrière cette journée, l'esprit d'ateliers était de considérer la connaissance comme un bien commun et les savoir-faire comme une richesse à partager. Plutôt que de chercher à commercialiser une compétence particulière, les animateurs d'atelier accomplissent un acte de citoyenneté en offrant aux autres d'apprendre à en faire autant.

L'Open Bidouille Camp est une expérience ouverte et gratuite pour les visiteurs. « *Open* », comme dans logiciel libre, partage de connaissances, libre de droits, partage des codes sources... « *Bidouille* », comme dans faire par soi-même, détourner de son usage, bricoler, apprendre, fabriquer... « *Camp* », parce qu'on s'installe sur la place publique, on occupe un lieu pendant une journée, on fait ensemble en ateliers dans ce campement improvisé...

Un espace café-débat a été animé conjointement par le Céas 22 et le Réseau Solidarités Internationales Armor (Résia). Des jeux ont été animés pour lancer les échanges sur les thèmes de la solidarité, du partage des richesses, de notre vision du monde et sur le thème de la démocratie.

Le Céas 22 a animé également un

espace de portage de parole avec Perrine Molière et Gaspard Verdu. Il s'agissait de proposer aux passants : « *Ton savoir-faire est un superpouvoir : raconte-moi* » et d'afficher, par écrit, leurs réponses (105 au total). Les réponses affichées piquaient la curiosité et donnaient l'envie d'échanger autour de cette question.

Dans le collectif qui porte le projet, le rôle du Céas 22 a été de rassembler les énergies et de participer à l'organisation à toutes les étapes. Nous avons pu solliciter nos contacts et

mettre en relation les personnes entre elles.

Le Comité de pilotage d'Adalea⁽²⁾, des résidents et des personnes accompagnés par l'association, ont tenu un atelier nichoirs. Le GEM Espace crumble de Saint-Brieuc s'est impliqué tout au long de la journée. Le GEM de Pontivy a fait le déplacement en groupe, expressément, pour pouvoir participer. Des personnes, participantes aux groupes quartier du Secours Catholique et à ATD Quart-Monde Saint-Brieuc, ont visité l'Open Bidouille Camp, les ateliers, une ani-

mation du café-débat, et ont contribué à la Disco-soupe.

Une nouvelle édition sera sans doute créée cette année. Le bilan laisse apparaître un besoin d'inscrire le projet dans les territoires à plus petite échelle.

De petits Open Bidouille Camp de quartier sont imaginés. Le but de l'Open Bidouille Camp est aussi de permettre les rencontres, de recréer des liens sociaux, de faire connaître, par la démonstration, ce qui existe sans qu'on le sache.



« Le Forum Citoyen » ou comment essayer d'associer les citoyens à la démocratie locale ?

Paul Coulon

Nous présentons ici l'action menée tout au long du mandat municipal de 2008 à 2014 dans la ville de Bruz (18 000 habitants – Ille-et-Vilaine – à proximité de Rennes) - site Internet officiel de la ville de Bruz.

Peut-on dire qu'il y a un « essoufflement » de la démocratie représentative ? Telle est la question que se posent, d'entrée de jeu, les participants au premier forum citoyen de Bruz.

En introduisant celui-ci, le 12 décembre 2009, Philippe Caffin, maire, et Jean-François Durand, conseiller délégué à la citoyenneté, le diront clairement : « *On a tous une bonne raison de participer* ». Ils ajouteront que le slogan, c'est « *de faire la ville avec ses habitants* ».

Il ne suffit pas de le proclamer pour que ce soit possible, il faut, concrètement, le mettre en œuvre. L'équipe municipale de Bruz et les services s'attèlent à cela.

Philippe Caffin le dit sans ambages dès le départ, en livrant quatre réflexions qu'il tient à partager :

- « *La première concerne le contexte politique d'alors. Souvent la "démocratie d'opinion", celle des sondages semble plus forte que les instances démocratiques, comme si les sondages pouvaient arbitrer, voire remplacer le débat.*
- *La deuxième se rapporte au mandat politique lui-même. Les équipes municipales, élues sur un programme, véritable "contrat de mandat", se doivent de le réaliser avec les habitants eux-mêmes. Pour lui c'est un "acte de foi" en la démocratie, c'est un investissement qui n'a pas de prix, même si le temps passé à la concertation ralentit parfois les réalisations.*
- *La troisième s'appelle dimension collective de la citoyenneté et contri-*



Paul Coulon

bution à la cohésion sociale.

- *Le quatrième et dernier, prend en compte l'avenir des collectivités locales. Celles-ci sont devant un avenir incertain et des choix difficiles. Si chacun le veut, il sera possible de mieux faire et de décider avec les habitants sans rien retirer de la responsabilité des élus ».*

⁽²⁾ – Association départementale accueil, écoute, logement et insertion en Côtes-d'Armor (<http://www.adalea.fr/>).

Christian Le Bart, enseignant chercheur en Sciences politiques à l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes le précise en indiquant : « *Si la décentralisation a mis en mouvement un espoir de progrès de la démocratie, celle-ci a révélé la crise de légitimité des élus et la déception par rapport aux espoirs suscités* ». Il poursuit : « *Jusqu'aux Trente Glorieuses, la famille, la religion, l'école, le parti, le syndicat structuraient les identités et les parcours de leurs membres. Les progrès de l'individualisation les ont "libérés" des carcans de ces institutions. Ces évolutions de fond se traduisent par une certaine crise de chacune des institutions : l'école (dont la sociologie a pu critiquer l'échec), le parti, le syndicat (avec l'individualisation au travail), l'Église et l'État n'ont plus le pouvoir de façonnement des identités d'antan. Dans ce contexte, chaque individu (affirmé comme tel) est pris dans un contexte de "fin de culture de remise de soi" : on ne se livre plus comme avant à une institution, quelle qu'elle soit. Les engagements sont émancipés, plus affinitaires et donc plus précaires, susceptibles d'être remis en cause. **C'est le rapport de chacun avec toute institution qui s'inscrit sous le signe d'une culture de méfiance, voire de défiance.** Toute institution, y compris, donc, les pouvoirs publics, les collectivités, les élus* ».

Le fonctionnement normal de l'administration dans un État moderne repose assez largement sur l'idéal de la bonne décision, éclairée par l'expertise. L'association du savant et du politique permettrait au décideur « technocrate » de guider au mieux le destin de la collectivité.

Ce modèle vit sous les feux d'une double ambiguïté : dans une société des risques, les experts sont sans cesse convoqués (invoqués, parfois). Mais à l'inverse, nombre de scandales ou polémiques (vache folle, déchets nucléaires, vaccin de la grippe...) ont pu ébranler la légitimité de

l'expertise. Des associations ou lobbies se développent et proposent, à côté de l'expertise officielle, une expertise profane, en montant progressivement en compétence. Ce qui est alors remis en cause, c'est l'existence d'une seule décision optimale dans le champ de l'action publique et l'infaillibilité des experts. Ce qui permet de refonder le choix – s'il n'y a pas qu'une seule décision –, la place pour le débat est engagée.

L'envie de débattre se fait jour. Alors que l'on parle de désintérêt global pour la politique, l'engagement n'est pas mort. Il se recompose. La volonté d'exprimer un point de vue dans l'espace public n'est pas éteinte.

Délibérer devient alors une demande qui n'est pas qu'ascendante. Le duo experts / administratifs, élus / décideurs, ressent la nécessité d'avoir des dispositifs de démocratie participative afin d'asseoir leurs décisions et les légitimer.

Qui désire vraiment participer ? Le citoyen qui y voit de nouveaux espaces d'action, afin de dépasser le modèle représentatif qui se fonde seulement sur la légitimité publique.

L'introduction de procédures participatives produit des effets intéressants alors qu'apparaissent de nouveaux espaces publics où les choix peuvent être débattus. Afin de faire la jonction entre le politique, le technique et le citoyen, les médiateurs et les professionnels de la participation apparaissent.

Ces pratiques participatives s'inventent au quotidien. Elles sont souvent assez pragmatiques. C'est le cas de la démarche proposée à Bruz durant le dernier mandat.

Aujourd'hui, on peut dire qu'on ne trouvera personne dans une assemblée ou une réunion pour dire qu'il est contre la démocratie. La question est plutôt celle du : comment s'y prendre pour une vraie participation ?

Tout le monde tend donc à mener des actions qui veulent donner de la

visibilité à cette « démocratie locale ». Certains mettent en place des conseils municipaux des jeunes, voire des enfants, des conseils des sages (plutôt des seniors), des conseils de quartier...

D'autres choisissent de ne pas « saucissonner », par tranches d'âges ou par territoires infra-communaux. Ils décident alors, et c'est le cas de Bruz, de disposer de trois supports concrets :

- Définir chaque année un plan d'action de la démocratie locale, préparé et voté par le conseil municipal (cf. Plan d'action 2013).
- Proposer à l'ensemble des habitants un *Guide de la démocratie locale* reprenant tous les outils et toutes les instances auxquelles les habitants peuvent participer : réunions publiques, réunions de quartier, rendez-vous de proximité.
- Inviter les habitants à s'investir au sein des comités consultatifs, des ateliers thématiques, des comités d'usagers...

Comment éviter que des « *paroles entendues soient des paroles perdues* » ? Comme le dit Jean-François Durand, il faut permettre concrètement aux habitants de débattre, d'émettre des avis, d'accéder à la compréhension des autres points de vue et d'acquiescer « *une culture de l'intérêt général* ».

Sur des sujets transversaux comme les impôts, le partage des espaces publics entre piétons, cyclistes et automobilistes, l'aménagement d'une place centrale, l'accès aux transports publics et leur utilisation, la « mémoire » de la ville, etc., la participation n'est pas réellement spontanée pour l'habitant. Il faut la susciter, la faciliter, la soutenir. La forme classique des rencontres, d'échanges et de débats n'est pas accessible à tous. Le forum, qui vient conclure une année d'actions et permet de se projeter dans les sujets à travailler

ensuite, doit être complété par une journée citoyenne qui est plutôt de l'ordre du « faire ensemble » (rénover des bancs publics avec des citoyens, donner du temps pour participer à l'animation de la vie des personnes de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), afin de vivre des moments de solidarité et de convivialité, débroussailler des chemins de randonnée, entretenir des trottoirs...). Certains s'étonneront que des actions

concrètes soient réalisées par des citoyens et non pas les professionnels des services municipaux. Faut-il entretenir 28 km de rues (c'est le cas de la commune de Bruz) en faisant seulement appel aux professionnels ? Est-il possible d'associer les habitants au désherbage, à l'embellissement des espaces ? Comment permettre à chacun d'apporter « sa pierre » à la vie de la ville ? Ce sera le chantier « Jardinons nos rues » qui, tout de suite, fonctionnera dans certains

quartiers parce que c'est concret. Pour d'autres, ce sera l'entretien des chemins de randonnée pédestre. Ainsi, dans certains lieux et à certains moments, il s'agit d'échanger, de proposer, d'imaginer. À d'autres, il s'agit de « *faire ensemble le plus concrètement possible* ».

Le forum citoyen appelle donc à s'organiser autrement ; il reconnaît une place et un rôle à chacun des acteurs, habitants, professionnels des services municipaux et élus.



L'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise

Jacqueline Mengin

Créée en 2012, après des mois d'animation dans les quartiers de Grenoble, l'Alliance citoyenne définit ainsi ses objectifs : « *Face au sentiment d'injustice et aux multiples indignations citoyennes, afin de dépasser le sentiment d'impuissance et de donner des alternatives aux coups de colère isolés, l'Alliance citoyenne mène des campagnes et des actions pour l'intérêt collectif et, ainsi, développer une confiance à agir ensemble* ». Elle fait le constat d'une faillite de la démocratie dans les quartiers populaires. Contrairement à une logique de l'offre qui octroie des espaces de participation où s'inscrire, il convient de substituer une logique de la demande.

Il s'agit de construire avec les habitants de l'agglomération une alliance

large rassemblant les différentes formes de collectif dans les quartiers : associations sportives, collectifs de parents d'élèves, amicales de locataires, associations d'étudiants, culturelles, religieuses... Une quinzaine de ces collectifs ont rejoint l'Alliance citoyenne en 2012. L'objectif est d'améliorer l'expression et la défense du plus grand nombre à travers la mise en place de **campagnes et actions collectives** non violentes pour que les citoyens deviennent force de proposition et de négociation incontournable face aux pouvoirs institutionnels et économiques du territoire. Le principe de base est que ceux qui vivent des situations à problèmes doivent eux-mêmes les résoudre. À partir d'intérêts concrets, des campagnes sont organisées. Des cam-

pagnes pour faire baisser les charges dans le logement social locatif, pour faciliter l'accès aux demandes administratives pour les étudiants étrangers, pour la reconstruction d'une école, pour l'amélioration des conditions de travail du personnel de nettoyage de la municipalité, ont été ainsi mises en place.

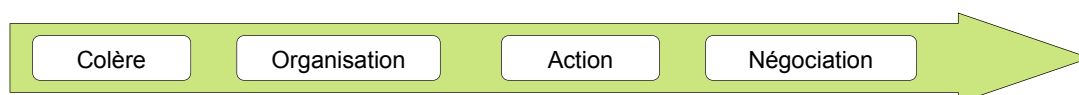
Les deux piliers de l'action sont l'approche relationnelle et l'organisation : se connaître, se faire confiance, s'engager dans l'action, créant ainsi un pouvoir, entrer en négociation.

Isolement	Organisation collective
Complexité	Revendication concrète
Impuissance	Action collective de pression
Peur	Horizon négociation

Méthodes d'intervention

Les méthodes d'intervention sont calquées sur la méthode du *community organizing* développée par Saul Alinsky aux USA. Barack Obama a pu pratiquer cette méthode dans les quartiers populaires de Chicago.

Schéma général



• Repérer

Il existe peu de demande de démocratie a priori. Il faut donc identifier les personnes et initiatives qui contiennent un germe de démocratie. C'est la fonction de « tisseurs de colère » qui permet d'identifier les insatisfactions et colères par rapport au fonctionnement de la vie locale.

• S'organiser

Les citoyens s'organisent et formulent **une demande précise** en direction des décideurs.

- Partir des personnes directement impliquées.
- Mobiliser les personnes indirectement touchées.
- Sensibiliser les personnes de la solidarité communautaire et associative.

- Toucher les personnes indignées.

Connaître les décideurs : qui ? quels leviers de décision ont-ils ? quels sont leurs intérêts ?

Des rencontres des Alliés sont organisées, où les programmes sont élaborés et discutés, ainsi que des apéros festifs. Il existe aussi une plateforme virtuelle de travail collaboratif pour que tous ceux qui veulent donner un coup de main puissent être mobilisés.

• Agir

La préparation et l'animation de l'action se font avec des « leaders sociaux » bénévoles et formés. Ils présentent le plan de la campagne projetée et discutent avec la population concernée. Il y a aujourd'hui

trente volontaires issus des milieux concernés, car la connaissance des gens et la confiance due à la proximité est cruciale. Se connaître et s'apprécier est la condition du faire ensemble.

La formation des leaders sociaux est très importante. Elle inclut des réflexions sur le pouvoir, l'action et la négociation.

Sans réponse de leur part, une action collective d'interpellation des décideurs sociaux est mise en place.

• Négocier

Face au pouvoir d'expression, de mobilisation, de nuisance et de contestation des citoyens, l' élu cherche à satisfaire la demande ou à trouver un compromis. Il faut parfois insister.

Deux exemples

• **L'école des Buttes**, dans le quartier de Villeneuve, à Grenoble, a été ravagée, en partie par un incendie. Les enfants devaient être dispersés et accueillis ailleurs. Les parents étaient en colère, avaient un sentiment d'injustice. Ils voulaient que l'école soit reconstruite. Il y a eu un refus de la municipalité. Les enfants, accompagnés de quelques parents, ont rencontré l' élu chargé de l'éducation à la mairie. Durant le conseil municipal qui traite de l'affaire, ils ont manifesté bruyamment devant la mairie, créant une situation difficile pour la municipalité qui ne pouvait les évacuer de force. L'école a été reconstruite.

• **Les étudiants et chercheurs étrangers** étaient dans une très grande difficulté pour gérer leur situation administrative. L'Alliance a paralysé la cérémonie officielle d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers à l'université, en organisant une « queue » et en distribuant toute une série de papiers loufoques, censés être remplis, pour dénoncer les galères administratives imposées aux étudiants étrangers. « *La queue que vous avez devant vous, Monsieur le Président, n'est qu'un petit aperçu du calvaire des étudiants étrangers entre l'université et la préfecture* ». À la suite de cette action, un guichet de la préfecture a été ouvert sur le campus

pour faciliter les démarches administratives des étudiants étrangers.

Mathieu Ilunga, responsable de l'Alliance, définit ainsi l'organisation de la démocratie contestataire : « *La prise en compte des revendications sur un large territoire, l'appui de toutes les communautés ancrées dans ce territoire ; une approche tout terrain dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'emploi, le transport, le logement... L'indépendance vis-à-vis des décideurs et la prise en compte de la diversité* ».

Ce sont les fondamentaux pour construire un contre-pouvoir face aux décideurs.



« The Social Capital School », un projet qui encourage la citoyenneté active au niveau européen

Julie Geslot

Le programme Grundtvig, conçu en 2000 par l'Union européenne, avait pour objectif « *d'améliorer la qualité et de renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes* »⁽¹⁾. Il permettait de mettre en place des projets éducatifs (partenariats, volontariats, ateliers), mais aussi d'encourager la formation continue du personnel de l'éducation des adultes (bourses de formation, visites et échanges, stages). Financièrement, il soutenait des actions qui promouvaient, à un niveau européen, l'apprentissage tout au long de la vie.

Résultat d'une initiative citoyenne, le projet « The Social Capital School », financé par le programme Grundtvig, propose de renforcer la cohésion sociale au service de l'éducation. Pendant deux ans, des acteurs de l'éducation s'engagent autour des mêmes objectifs : participer de manière active à l'évolution de la société et encourager le pouvoir d'agir du citoyen au niveau local et international.

L'origine du projet

Le projet « The Social Capital School » est né d'une volonté de renforcer le dialogue entre les parents et le monde de l'école. L'objectif était de réfléchir ensemble sur les rôles de chacun, mais aussi de prendre en compte les différents contextes et approches de l'éducation. Un nouveau concept de l'école est abordé dans ce projet : une école ouverte à tous les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, enfants, grands-parents, travailleurs sociaux, intervenants...) travaillant en collaboration, avec, à la fois des méthodes for-

melles et non formelles, dans le but d'améliorer le processus de l'apprentissage. Les partenaires, issus de différents pays européens (Italie, Portugal, Espagne, Hongrie, Bulgarie) et de types de structure divers (établissement scolaire, association de parents d'élèves, ONG) ont pu, lors de cette expérience, échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, élaborer une réflexion commune et mettre en place un projet pilote au niveau local.

Le capital social, une thématique qui n'est pas choisie au hasard

Promouvoir le capital social est une opportunité de rassembler les citoyens en les aidant à se faire confiance et en renforçant les liens qui les unissent de près ou de loin. Ce concept permet de développer la citoyenneté active et le volontariat, de renforcer la tolérance, l'inclusion, la solidarité, la compréhension mutuelle et la confiance en la collectivité et dans les relations humaines. Il favorise aussi la prise de conscience et la valorisation des connaissances acquises par la pratique. C'est autour de ces valeurs que les partenaires du projet se sont retrouvés.

« The Social Capital School » : un partenariat éducatif

Le projet « The Social Capital School » s'inscrit dans le cadre du programme Grundtvig et, plus exactement, dans la catégorie des partenariats éducatifs. Grâce à ce type de projet, au minimum trois organismes européens, travaillant dans le domaine de l'éducation pour adultes, au



sens le plus large du terme, ont la possibilité de coopérer sur un projet de deux ans afin d'échanger leurs pratiques, méthodes et expériences. Ces projets représentent une opportunité de rencontre entre les partenaires et de découverte d'une autre réalité de terrain. En effet, au cours de ces deux années de coopération, les apprenants et formateurs des structures partenaires auront la possibilité de bénéficier des mobilités européennes offertes par ce type de projet. Ils pourront aussi développer et expérimenter des initiatives au niveau local, afin d'en partager les résultats à un niveau international.

Un projet en plusieurs étapes

Pendant deux ans, tous les quatre mois environ, une rencontre est organisée sur plusieurs jours dans l'un des pays partenaires. Chacune son tour, les structures assurent une fonction d'hôte et élaborent un programme mêlant à la fois découverte et travail.

La première année a été principalement consacrée à la rencontre et à la connaissance de chaque partenaire : sa culture, ses missions, sa

⁽¹⁾ – Projets Grundtvig partenariat, Grundtvig - Agence Europe-Éducation-Formation France [en ligne]. Adresse URL : <http://www.europe-education-formation.fr/page/partenariats-educatifs>

réalité de terrain, ainsi que ses attentes par rapport au projet. Une réflexion commune a permis d'éclaircir les termes clés de ce projet (ici, la notion de capital social) et d'en dégager un axe de travail commun.

Au cours de la seconde année, les structures partenaires ont décidé de mettre en place des ateliers afin d'expérimenter de nouvelles formes d'éducation. Principalement basées sur des méthodes d'éducation non formelle, promouvant, entre autres, la participation active, ces ateliers ont pu, soit se dérouler au sein de l'école, soit en dehors. Le public cible variait selon les objectifs des structures porteuses du projet. Il pouvait n'être constitué que de personnes adultes, d'enfants, ou bien être intergénérationnel. Chaque atelier devait porter sur un sujet défini au préalable, en lien avec la notion de capital social.

Au fil de cette expérimentation, les partenaires se sont retrouvés afin d'échanger sur la mise en œuvre de leurs ateliers, leurs résultats et leurs difficultés. Lors de la dernière rencontre, ils ont présenté leur auto-évaluation au reste du groupe et le projet s'est terminé par une conférence, au niveau local, afin de partager cette expérience européenne.

Bilan du projet : des résultats très positifs

Un projet à dimension européenne avec un impact local fort

Ce projet a été si riche qu'il est difficile d'en mesurer quantitativement les résultats. On peut toutefois noter qu'il y avait six structures partenaires. De ce fait, il y a eu six rencontres internationales, quarante personnes directement impliquées dans la mise en place de ce projet, une douzaine d'ateliers organisés en partenariat avec des structures locales, dix-huit visites d'établissement, une conférence, une journée festive et de nombreuses rencontres. L'impact a été

estimé de 350 à 400 personnes dans le rapport final, sans prendre en compte les initiatives mises en place à la suite de ce projet. De nombreux et divers acteurs de l'éducation se sont impliqués, ce qui a permis des échanges d'informations et de points de vue permettant d'avoir une vision globale de cette thématique. Les ateliers ont favorisé la collaboration entre ces acteurs, notamment autour du sujet : « L'école de mes rêves ». Ainsi, ils ont pu partager leurs attentes et leurs besoins tout en apprenant à mieux se connaître. Les techniques utilisées pour l'animation de ces ateliers ont favorisé la participation de chacun, en mettant toutes les personnes sur le même pied d'égalité et en instaurant des règles basées sur l'écoute, la tolérance et le respect.

Un projet qui touche les populations dites invisibles

Plusieurs partenaires travaillaient dans un environnement interculturel soit de par leur localisation géographique (école ou association située dans un quartier où se trouvent différentes communautés), soit de par leurs objectifs (inclusion sociale des migrants, lutte contre les discriminations). Par conséquent, de nombreux ateliers se sont déroulés avec un public possédant une forte mixité culturelle. Une école italienne, partenaire du projet, compte dans son école plus de vingt nationalités différentes. Elle accueille de nombreuses familles migrantes et/ou issues d'une génération de migrants. Ce projet a permis d'ouvrir les portes de l'école à ces familles qui n'y trouvent pas toujours leur place et de renforcer le lien parents-enseignants, pas toujours évident et pourtant essentiel.

Un projet qui encourage la mise en place de nouvelles initiatives

Parce que c'est un critère d'évaluation de l'Union européenne mais aussi parce que c'était une volonté du

groupe de diffuser largement ce type de projet, plusieurs productions ressortent de cette expérience : un site Internet, des guides pratiques illustrant et répertoriant les différentes étapes du projet, ainsi que les initiatives mises en place, leurs points forts et leurs points faibles. Ces documents sont gratuits et mis en ligne sur le site internet de la Commission européenne et sur le site internet « The Social Capital School »⁽²⁾.

Limites et perspectives

La lourdeur administrative des projets européens

Le recours aux programmes de la Commission européenne représente une source de financements non négligeable. Cependant, encore faut-il y voir clair. Le montage de projets européens est souvent qualifié de délicat et complexe. Son utilisation requiert de bonnes connaissances en méthodologie de gestion de projet d'une part, et, d'autre part du fonctionnement global et spécifique de ces différents programmes. Chaque programme possède des règles et des conditions différentes d'éligibilité d'un projet. Une bonne maîtrise de ces conditions permet d'augmenter les chances d'obtenir un financement. Il faut savoir qu'en fonction des budgets attribués et de la demande, le taux de succès peut être limité. Enfin, comme tout financeur, l'Europe demande des comptes sur l'utilisation de ses subventions. Des productions sont à fournir en fin de projet et des audits peuvent être réalisés pendant les cinq années suivantes.

Des projets qui nécessitent une bonne trésorerie

Les financements sont généralement attribués en deux temps : 80 % du montant de la subvention accordée est versé en début de projet et les 20 % restant, s'ils sont maintenus, à la suite du rapport final. Le temps écoulé, entre l'envoi du rapport final

⁽²⁾ – The Social Capital School [en ligne]. Adresse URL : <http://socialcapital.europe2010-2020.eu/>

et la réception du dernier montant, peut se compter en mois. En sachant que pour différentes raisons, cette dernière somme peut être retirée du budget initialement prévu.

Une langue commune : l'anglais

Les candidatures sont déposées, soit au niveau de l'Agence Europe-Éducation-Formation France, structure mandatée par la Commission européenne « *pour assurer la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires* »⁽³⁾ au niveau national, soit directement à Bruxelles. Pour certains projets les candidatures doivent être entièrement rédigées en anglais – c'était le cas pour les partenariats éducatifs Grundtvig. De plus, tra-

vailler avec d'autres structures européennes nécessite l'utilisation d'une langue commune, et, encore une fois, une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Perspectives

Jusqu'à l'année dernière, le programme Grundtvig faisait partie intégrante du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Depuis 2014, le Parlement européen a adopté Erasmus + – programme 2014-2020 de l'Union européenne, qui réunit aujourd'hui les thématiques suivantes : l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport. Erasmus + rassemble désormais sept anciens programmes, dont Grundtvig, et bénéficie d'un budget de 14,7

milliards d'euros (deux fois plus que pour le programme Éducation et Formation tout au long de la vie 2007-2013). Cependant, cette enveloppe ne représente que 2 % du budget global des programmes européens et est estimé très en dessous des attentes des citoyens.

Après avoir été menacé de disparition le programme « L'Europe pour les citoyens » est finalement reconduit pour le programme 2014-2020. « *Il vise à impliquer les citoyens dans le développement de l'Union européenne, en leur donnant les clés pour mieux comprendre l'histoire de l'Europe et son fonctionnement. Il favorisera la participation démocratique des citoyens européens* »⁽⁴⁾.

⁽³⁾ – Agence2E2F [en ligne]. Adresse URL : <http://www.europe-education-formation.fr/page/agence>

⁽⁴⁾ – Programme l'Europe pour les citoyens [en ligne]. Adresse URL : <http://www.iledefrance-europe.eu/actualites-europeennes/detail-actualites-europeennes/article/europe-pour-les-citoyens.html>

La citoyenneté « ailleurs »



Gouvernance locale et redevabilité politique : l'expérience du Laboratoire citoyennetés en Afrique de l'ouest

Alisa Herero Cangas (ECDPM), Jaap Bijl (LC), Peter Hochet (LC, IRD, EHES)

Laboratoire citoyennetés (LC) est une association burkinabé, basée à Ouagadougou, qui intervient en Afrique de l'Ouest. Elle associe recherche et action. Elle propose aux populations, aux décideurs et gouvernants, aux agents et opérateurs, d'expérimenter de nouvelles manières de voir, de penser et de faire en matière de redevabilité et de gouvernance locale. Cet article est extrait de la revue *Gouvernance et citoyennetés* n° 2 de juin 2009.



Les partenaires techniques et financiers (PTF) attachent depuis quelques années une importance croissante à la redevabilité politique dans les pays tiers. Celle-ci est considérée comme un facteur déterminant pour une meilleure efficacité de l'aide et du développement. (...) Cette approche infléchit la tendance qu'ont les États en développement à ne rendre compte qu'à leurs PTF. Elle oblige à une responsabilité réciproque entre tous les acteurs du développement (État, élus locaux, organisations de la société civile, populations). Elle vise une gouvernance dans laquelle, tout au long de leur mandat, les autorités ont le devoir de rendre compte de leur action publique aux citoyens, qui, eux-mêmes, ont le droit (et le devoir) de leur imputer des responsabilités publiques (...).

Service public local et décentralisation

Suite aux processus de décentralisation lancés dans les années 1990, les élus locaux ouest-africains ont dé-

sormais le mandat de promouvoir le développement à la base et de participer à la gouvernance locale. En collaboration avec les services déconcentrés de l'État, ils sont censés assurer la fourniture des services publics de base et la promotion du développement économique de leur commune pour améliorer les conditions de vie des habitants. Pour que cette chance soit saisie, il faut que les acteurs locaux, publics et privés, disposent d'un savoir-agir adapté, afin d'inscrire leur action dans un cadre cohérent.

En théorie, la décentralisation et la fourniture de services publics locaux sont les canaux privilégiés de l'intégration politique nationale. Or, ces cinq dernières années de recherche et de facilitation ont conduit le LC à constater que ce sont, au contraire, des espaces où populations et autorités élaborent encore très difficilement les cadres d'une gouvernance fondée sur la redevabilité politique et une citoyenneté réelle.

Les difficultés constatées sont à trois niveaux.

• La trop grande solitude des agents publics locaux

L'offre de services publics est principalement caractérisée par la grande marge de manœuvre des agents publics locaux. Elle leur permet, selon leur trajectoire individuelle, soit de se surinvestir pour pallier les manques de leur service, soit de ne rien faire et de se désinvestir. Ils peuvent aussi choisir de développer des stratégies opportunistes leur permettant de mettre en avant leurs intérêts individuels (corruption, racket des usagers, prestations rendues selon les gains à en tirer).

Cette marge de manœuvre s'explique en partie par les faibles moyens que l'État et ses partenaires sont en mesure de mettre à disposition des services locaux. Mais aussi par l'état général de faible application du droit, qui fait que les agents et les autorités locales ont peu connaissance des textes qui régissent les services pu-

blics et les remplacent par leurs propres jugements de valeur.

- **Une demande peu « capturée »**

Selon leur catégorie sociale, les habitants des communes sont plus ou moins en mesure d'utiliser les services publics locaux selon une compréhension de la logique qui sous-tend leurs procédures, leurs prestations et leurs attentes.

Dans la plupart des cas, les services publics sont utilisés pour régler un problème immédiat. On a le plus souvent affaire à des bénéficiaires, parfois à des usagers, rarement à des citoyens qui considèrent le service public comme un droit auquel correspondent des devoirs. Cette tendance est accentuée par la défaillance des services.

- **Une difficulté généralisée de dialogue entre parties prenantes**

Cette dimension est visible dans les difficultés que les parties prenantes d'un même bien public éprouvent pour se coordonner et assurer une délivrance optimale de ce bien, à l'instar des services de santé, d'éducation primaire, d'action sociale, et de la mairie en matière de délivrance / exigence de pièces d'état civil.

Une relative réticence de l'administration locale, des services techniques et des gouvernants à ouvrir la discussion des politiques publiques aux citoyens et aux organisations de la société civile. Cette dimension est visible dans la difficulté à mettre en débat les missions des institutions étatiques dans une perspective de services aux usagers et aux citoyens.

La démarche de LC pour améliorer la redevabilité politique locale

Le LC fait l'hypothèse que c'est sur la base de constats empiriques et d'un lent travail de mise en débat entre acteurs aux échelles locales, nationales et sous-régionales que se mettront en place progressivement les cadres d'une gouvernance réconciliée

avec ses citoyen(ne)s. Il développe pour cela trois stratégies.

- **Le « déclic »**

Pour le LC, ce ne sont ni des actions ou des prescriptions externes, ni des logiques normatives ou technocratiques qui transformeront de manière décisive les mécanismes de gouvernance locale légitime. Elles ne feront pas plus émerger une citoyenneté formelle active. Ce sont les acteurs locaux eux-mêmes qui doivent reconnaître et assumer leurs propres dynamiques.

Ces résultats incitent à développer un positionnement en recul et en accompagnement. En d'autres termes, à partir des diagnostics posés, le LC facilite une prise de conscience de la nature des problèmes par les acteurs. Les principaux concernés parlent de « déclic ».

- **Améliorer le dialogue...**

L'accent est mis sur la création d'espaces de dialogue entre citoyens, élus et État. Au départ, les analyses produites dérangent soit parce qu'elles dénoncent des malversations, manques ou dysfonctionnements, soit parce qu'elles donnent à voir de nouvelles façons d'approcher les problèmes qui peuvent s'opposer à certains intérêts. Mais les longs séjours des chercheurs parmi les populations et la rigueur de leurs méthodes (triangulation des données qualitatives, restitutions avec les intéressés...) donnent une forte crédibilité aux informations qui deviennent la base de diagnostics partagés par les parties prenantes et le point de départ de la recherche de solutions.

L'impact des résultats de la recherche ne dépend pas uniquement de la qualité et de la rigueur, mais aussi de la manière dont ils sont présentés et mobilisent des « supporters ». Le LC a échangé, mis en débat et, progressivement, enrichi ses analyses à travers deux outils : le forum et la radio.

Le forum, un espace propice à la conscience citoyenne et à la synergie entre acteurs. Les objectifs sont de favoriser une analyse collective de l'état des lieux et des recommandations formulées, et de susciter l'adhésion et l'engagement des acteurs locaux. [...]

La radio, un outil d'interpellation et de dialogue. Les émissions visent à créer un cadre permettant aux radios de participer au développement d'un dialogue entre la mairie et ses administrés. [...]

Les forums de résonance, pour dépasser la petite échelle. Le LC a aussi la vocation de diffuser et de mettre en débat les connaissances produites localement aux niveaux national, régional et international. [...]

- **Quels effets ?**

Les effets sont visibles à deux niveaux : le changement de comportement (tant de l'agent public que de l'utilisateur/citoyen) et les micro-réformes administratives et techniques qui améliorent la qualité du service.

Les gouvernants et les agents publics locaux reconsidèrent leurs activités comme des services impliquant une certaine redevabilité envers les populations et non pas seulement comme des activités qui prolongent le commandement de l'État.

Les bénéficiaires des politiques publiques constatent qu'une autre vision des institutions publiques est possible. Celles-ci ne sont pas nécessairement une fatalité : ils peuvent construire une opinion politique à leurs propos et considérer leurs services comme des droits légitimes.

Les décideurs nationaux et régionaux d'Afrique de l'Ouest portent un intérêt croissant aux enjeux de gouvernance, de citoyenneté et de redevabilité politique (...). De même cette démarche permet aux PTF qui la soutiennent, de compléter leurs analyses nationales, et de documenter leur dialogue avec le gouvernement.

Implication pour les partenaires techniques et financiers

• Comprendre pour agir

En matière de gouvernance et de citoyenneté, on constate un écart important entre les représentations locales et celles qu'en ont les décideurs politiques nationaux et internationaux.

Or, les stratégies d'intervention sont vouées à l'échec si elles ne reposent pas sur une analyse approfondie du contexte spécifique dans lequel elles s'inscrivent.

Ceci implique une prise en compte des relations de pouvoir formelles et informelles, des mécanismes réels de changement et de résistance au changement, des contradictions vécues par les individus qui doivent se positionner constamment entre les référentiels « coutumiers » et ceux de l'État.

Il est donc important de « comprendre », de façon rigoureuse, les modalités actuelles de la gouvernance et de la citoyenneté pour « agir » et contribuer ainsi à changer les façons de voir, de penser et de faire en la matière.

• Promouvoir la co-responsabilité des acteurs

(...) Le défi est donc d'établir des alliances avec différentes organisations de la société civile et les autorités politiques qui jouent un rôle dans la promotion d'une citoyenneté active pour renforcer les mécanismes de redevabilité aux niveaux local et national. La mise en réseau des différents acteurs et la création d'espaces de dialogue et de mécanismes d'apprentissage multi-acteurs sont des enjeux clés.

• Mettre en place des systèmes adaptés de suivi des effets et des processus

Le suivi des processus d'évolution du service public, de la gouvernance et de la citoyenneté est une dimension centrale de la redevabilité politique. Or, les programmes d'appui budgétaire pour le développement institutionnel utilisent généralement des indicateurs développés à partir du niveau central. Ces indicateurs sont formulés en langue officielle et dans le langage technique du développement. Les acteurs locaux, les pouvoirs coutumiers et religieux, les femmes et les jeunes dans leur diversité sont le plus souvent absents

des processus de conception et d'utilisation des indicateurs.

Il n'est donc pas surprenant que les indicateurs soient déconnectés des réalités vécues à la base. Pourtant, leur fonction première est de servir à la compréhension des enjeux locaux et de l'évolution des situations locales. Élaborés avec les parties prenantes, les dispositifs de suivi pourraient constituer des outils d'apprentissage et de gestion commune des affaires publiques locales.

• Assurer des financements stratégiques pour la société civile

(...) Il est nécessaire, pour l'ensemble des acteurs, de trouver des stratégies de financement cohérentes qui permettent aux organisations de la société civile ayant une vocation pérenne et poursuivant des objectifs à long terme, mais n'ayant pas nécessairement des possibilités de générer des ressources propres, d'assurer la continuité de leur action.

(...) L'implication dans l'amélioration de la gouvernance, de la citoyenneté et de la redevabilité politique, suppose, à juste titre, une volonté politique solide qui doit savoir aller au-delà des impératifs gestionnaires et technicistes.



Julie Daubois, titulaire d'une maîtrise en sciences de la communication, université de Montréal, et Sébastien Jodoin, doctorant, université Yale, et boursier, Fondation Trudeau.

Au Québec, comme dans la plupart des démocraties occidentales, les processus d'élaboration des politiques publiques continuent à perdre de leur légitimité aux yeux des citoyens. Plusieurs décisions récentes, par exemple en ce qui concerne les droits de scolarité ou le port de symboles religieux ostensibles par les employés de l'État, ont été perçues comme étant injustes par des segments importants de la population. Un changement s'inspirant de l'approche sociale de la gouvernance est nécessaire pour accroître la légitimité des politiques publiques et promouvoir la coopération auprès des citoyens.

Inspiré de la psychologie sociale, cet article reprend les résultats des travaux de Tom R. Tyler, professeur de droit et de psychologie à l'université Yale, qui reconnaissent l'importance des jugements que portent les individus sur l'équité procédurale de leurs interactions avec les autorités, comme la police ou les tribunaux. En effet, les travaux de Tyler démontrent que les individus sont plus susceptibles d'accorder une certaine légitimité aux autorités lorsqu'ils ont le sentiment que leurs interactions avec elles se font de manière équitable, indépendamment de leur satisfaction quant aux résultats ⁽¹⁾.

Par exemple, Tyler a effectué une étude au sujet des facteurs influant sur la décision d'un individu de restreindre sa consommation d'eau pendant les pénuries d'eau. L'étude a montré que les gens étaient plus enclins à respecter les limites de consommation s'ils croyaient que le processus décisionnel qui avait mené à la détermination de ces limites était légitime, et ce, indépendamment des effets sur leur consommation personnelle.

Ainsi, même les individus les plus atteints par les limites de consommation d'eau étaient prêts à les respecter s'ils considéraient le processus de prise de décision comme légitime ⁽²⁾.

Selon Tyler, les individus évaluent l'équité procédurale de leurs échanges avec les autorités en fonction de quatre critères : la neutralité, la fiabilité, le degré de respect interpersonnel et le degré de participation permis. La **neutralité** est évaluée par les personnes en fonction du degré d'honnêteté et d'impartialité des autorités, notamment si celles-ci prennent des décisions fondées sur des faits plutôt que sur des opinions ⁽³⁾. La **fiabilité** fait référence à « la motivation de la tierce partie de traiter [l'individu] de manière équitable, de se préoccuper de ses besoins et de considérer ses arguments » ⁽⁴⁾. Le **respect interpersonnel** renvoie au sentiment d'avoir été traité avec politesse, dignité et respect ⁽⁵⁾. Finalement, le **degré de participation** est évalué par l'individu en fonction de la possibilité qui lui est donnée d'exprimer son point de vue

sur la résolution de problèmes ou de conflits ⁽⁶⁾. La capacité à respecter ces critères de l'équité procédurale constitue un facteur de réussite important pour les institutions publiques : ainsi, leurs décisions et leurs actions seront perçues comme légitimes.

Les travaux de Tyler révèlent également que le sentiment de légitimité généré par un processus d'élaboration de politiques publiques équitable incite les individus à respecter les décisions des institutions publiques ⁽⁷⁾ et à coopérer avec celles-ci pour assurer la réussite de la société ⁽⁸⁾.

L'importance de la légitimité pour la gouvernance

Insistant sur l'importance de la perception d'une équité procédurale dans le comportement des individus, Tyler appuie l'adoption d'une approche sociale de la motivation humaine plutôt qu'une approche instrumentale ⁽⁹⁾. Cette dernière privilégie la mise en œuvre de mesures extrinsèques, incitatives ou coercitives, pour influencer le comportement des

⁽¹⁾ – Tom R. Tyler, « The Psychology of Legitimacy: A Relational Perspective on Voluntary Deference to Authorities », *Personality and Social Psychology Review*, vol. 1, no 4, 1997, p. 326.

⁽²⁾ – Tom R. Tyler et Peter DeGoeij, « Collective Restraint in Social Dilemmas: Procedural Justice and Social Identification Effects on Support for Authorities », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 69, no 3, 1995, p. 482.

⁽³⁾ – Tom R. Tyler, « The Psychology of Legitimacy », *loc. cit.*, p. 337.

⁽⁴⁾ – *Ibid.*, p. 336.

⁽⁵⁾ – *Ibid.*, p. 337.

⁽⁶⁾ – Tom R. Tyler, « Procedural Fairness and Compliance with the Law », *Swiss Journal of Economics and Statistics*, vol. 133, no 2, 1997, p. 232.

⁽⁷⁾ – Tom R. Tyler, *Why People Obey the Law: Procedural Justice, Legitimacy, and Compliance*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2006, p. 161-169.

⁽⁸⁾ – Tom R. Tyler, *Why People Cooperate: The Role of Social Motivations*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 2011, p. 22.

⁽⁹⁾ – *Ibid.*, p. 27-47.

individus – par exemple les crédits d'impôt ou la menace de peines d'emprisonnement. L'approche sociale souligne plutôt le rôle des relations interpersonnelles dans la motivation humaine, d'où l'importance d'établir des processus d'élaboration des politiques publiques qui seront jugés légitimes et qui fourniront une base intrinsèque pour la promotion de la coopération.

De plus, l'approche sociale élimine les effets secondaires nuisibles de l'approche instrumentale de la motivation humaine, soit les sentiments de méfiance, de colère et d'injustice que peuvent susciter des pratiques coercitives⁽¹⁰⁾. Elle favorise également les relations sociales, qui sont si importantes pour le fonctionnement d'une société, au contraire de l'approche instrumentale, qui est plutôt susceptible de contribuer à l'émergence d'une culture de l'intérêt personnel. Dans un contexte économique où les institutions publiques, au Québec, disposent de budgets réduits pour faire face à des problèmes de politiques publiques, le coût relativement moindre de l'approche sociale et ses bienfaits pour la coopération devraient la rendre d'autant plus attrayante aux yeux des politiciens et des fonctionnaires.

Un contexte favorable à l'approche sociale de la gouvernance

L'éclatement de la société en matière d'idéologies et de valeurs politiques rend laborieuse la mise en place de processus équitables et légitimes pour l'élaboration de politiques publiques. Comprendre et repenser la gouvernance publique au Québec signifie essentiellement reconnaître l'importance accordée par les individus à l'équité procédurale de leurs échanges avec les autorités. Cela pourrait notamment redonner aux institutions publiques une certaine légi-

mité, dans un laps de temps relativement court. En effet, les interactions avec les autorités jouent un rôle primordial dans l'évaluation que fait un individu de son statut au sein de la société – son identité sociale. Et puisque la qualité des relations avec les autorités est vue comme des plus importantes « *par ceux qui se considèrent comme exclus, marginalisés ou en périphérie de la société* »⁽¹¹⁾, cela en augmente d'autant plus la pertinence : on favorisera ainsi la coopération de ces populations, souvent désabusées quant aux institutions publiques, avec les décisions des autorités.

L'approche sociale impose un changement important dans les pratiques décisionnelles des institutions publiques au Québec : il est nécessaire, notamment, de prendre des décisions sur la base des faits (neutralité), de considérer les arguments des différentes parties (fiabilité), de traiter les citoyens avec dignité et respect (respect interpersonnel) et de leur donner l'occasion de contribuer à la prise de décision (participation). Plus une institution publique tendra à respecter ces paramètres de l'équité procédurale, plus la légitimité dont elle bénéficiera auprès des citoyens sera grande, et

plus elle profitera des effets positifs qui en découlent quant à la décision de ces derniers de respecter la loi et de contribuer au succès de la société.

Cas de figure : la crise étudiante

Le débat entourant l'augmentation des droits de scolarité universitaire au Québec, au cours des trois dernières années, illustre les effets néfastes que peuvent avoir des processus inéquitables sur l'appréciation de la légitimité des décisions publiques. Après avoir annoncé qu'il envisageait d'augmenter les droits de scolarité universitaire, le gouvernement de Jean Charest a tenu une rencontre avec le monde universitaire, en décembre 2010, pour débattre de cette proposition. Les associations étudiantes n'ont aucunement senti qu'elles avaient la possibilité d'infléchir les orientations du gouvernement sur ce sujet, jugeant au contraire que « *les dés étaient pipés et les décisions déjà prises* »⁽¹²⁾. Le sentiment que le gouvernement n'était pas neutre ni fiable, qu'il manquait de respect envers les étudiants et qu'il limitait les occasions de participation a alimenté le mouvement étudiant tout au long de la crise. Dans ce contexte, l'adoption du projet de loi spéciale 78, qui visait à limiter



La grève étudiante (crédit photo : scottmontreal sur flickr en creative commons)

⁽¹⁰⁾ – *Ibid.*, p. 152.

⁽¹¹⁾ – *Ibid.*, p. 138.

⁽¹²⁾ – La Presse canadienne, « Éducation : les syndiqués et les associations étudiantes claquent la porte », *Le Devoir*, 6 décembre 2010.

les possibilités de mobilisation et de manifestation des étudiants, n'a fait qu'accroître leur méfiance envers « *un gouvernement qui se retourne contre sa propre jeunesse* »⁽¹³⁾ en plus d'étendre le mécontentement bien au-delà du conflit étudiant⁽¹⁴⁾.

Avec la volonté affichée de rebâtir une relation de confiance avec les étudiants, le gouvernement de Pauline Marois a par la suite organisé le Sommet sur l'enseignement supérieur, tenu en février 2013. Malgré le fait que cet événement d'envergure a rassemblé 350 personnes de tous les horizons – associations étudiantes, syndicats, regroupements de gens d'affaires, politiciens, représentants d'établissements universitaires et citoyens – et qu'il a été précédé de rencontres thématiques dans les universités du Québec, d'animations citoyennes, d'une école d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde et de discussions sur le Web⁽¹⁵⁾, on ne peut pas dire qu'il a su satisfaire aux critères d'évaluation de l'équité pro-

cédurale. En effet, plusieurs ont affirmé avoir l'impression que certaines décisions avaient été prises avant la tenue du sommet, et le choix du gouvernement de ne pas inscrire l'option de la gratuité universitaire à l'ordre du jour a alimenté le sentiment d'impuissance des participants ; en l'absence de consensus, le gouvernement a maintenu l'indexation des droits de scolarité de 3 % proposée⁽¹⁶⁾.

Des avantages, des défis

Ce dossier illustre le manque d'équité procédurale qui caractérise souvent les processus d'élaboration de politiques publiques au Québec, et qui affecte considérablement le degré de confiance et de respect des individus envers le gouvernement. Il démontre également les défis de l'approche sociale de la gouvernance. D'une part, les décideurs sont souvent réticents à mettre en place des mécanismes réellement participatifs, mais adoptent tout de même des pratiques

consultatives alors que l'aboutissement de ces exercices est décidé d'avance. D'autre part, lorsqu'une organisation a un historique caractérisé par un faible degré de confiance et un manque d'équité, sa capacité à susciter des sentiments positifs sur la base de nouvelles expériences justes s'en trouve, du moins à court terme, diminuée⁽¹⁷⁾. Ainsi, si les institutions publiques du Québec souhaitent prendre le virage de la gouvernance sociale et profiter de ses effets positifs sur la société, elles devront changer leurs pratiques en profondeur en fonction du respect du citoyen et de l'importance qu'il accorde à sa participation à des processus décisionnels neutres, fiables et équitables. Revoir leurs façons de faire actuelles sera nécessaire si elles veulent rebâtir des liens de confiance avec les citoyens et bénéficier de la légitimité sociale qui amène ces derniers à respecter les décisions gouvernementales et à contribuer au succès de la société.

⁽¹³⁾ – G. Blouin Genest, « Le conflit étudiant québécois : une "épidémie" de sens pour un Québec politiquement malade », *Culture & Conflits*, no 87, 2012, p. 149.

⁽¹⁴⁾ – Violaine Lemay et Marie-Neige Laperrière, « Contestation étudiante et soubresauts étatiques : le printemps québécois sous une perspective droit et société », *Canadian Journal of Law and Society*, vol. 27, no 3, 2012, p. 427-438.

⁽¹⁵⁾ – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, « Sommet ». En ligne : www.mesrst.gouv.qc.ca/sommet/sommet.

⁽¹⁶⁾ – Robert Dutrisac et Lisa-Marie Gervais, « Fin du Sommet sur l'enseignement supérieur – Vers le printemps des réformes », *Le Devoir*, 27 février 2013.

⁽¹⁷⁾ – Tom R. Tyler, « Procedural Fairness and Compliance with the Law », p. 224.

Bibliographie

Documents, textes d'autres réseaux

ATD Quart Monde, *Une France riche de tous ses habitants, 64 propositions...*, 2012.

Revue Territoires

- « Quelle place pour les savoirs citoyens ? », n° 497, avril 2009.
- « Le développement local se (re)mobilise ! », n° 511, octobre 2010.

ADELS

- *Le développement social participatif, Modes d'emploi*.
- *Animer un projet participatif, Modes d'emploi*, sous la direction de F. Hannyoy, ADELS/FCSF, 2005.

Bacqué M-H, Saint Omer Y., *La démocratie participative inachevée*, ADELS/Yves Michel, mars 2010.

Documents, textes de chercheurs

Bevort A., *Pour une démocratie participative*, Presses Sciences Po, 2002.

Blondiaux L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, La République des idées/Seuil, 2008.

Caillé A. (sous la direction de), *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat*, La Découverte, Paris 2006.

Rosanvallon P., *La contre-démocratie*, Seuil, 2006.

Rosanvallon P. : voir le projet qui vient d'être lancé de « Parlement des Invisibles, Raconter la vie », Seuil, janvier 2014, qui a pour ambition de « *remédier à la mal-représentation qui ronge le pays. Il entend ainsi répondre au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, les aspirations quotidiennes prises en compte...* »

Schnapper D., *L'esprit démocratique des lois*, NRF Essai Gallimard, 2014.

Documents, textes « élus »

Centre d'analyses stratégiques, *La participation des citoyens et l'action publique*, Documentation française, juin 2008.

Depaquit S., *Renouveler la démocratie... Oui mais comment ?*, ADELS Paris, 2006.

Dupuis J., *Guide de l' élu délégué à la participation, la démocratie locale et la citoyenneté*, Territorial éditions, août 2008.

ARIC, *Le guide de l' élu 2014*.

Cahier pour Notre temps

Directeur de la publication : François Durand.

Coordinateurs du n° : François Durand et Pascale Perron.

Maquette de couverture : Chronique Sociale, Lyon.

Mise en page et relecture : CÉAS de la Mayenne (Claude Guioullier et Nathalie Houdayer).

Impression : CÉAS de la Mayenne.

Laval, octobre 2014.

**Culture
et Promotion**
**Réflexion et agir ensemble*